Edmonton Local IMMIGRATION PARTNERSHIP

GUIDE DE RESSOURCES D'EMPLOI

Part 1 of 4

PROFESSIONS ET PARCOURS DE CARRIÈRE

2025 - EMPLOYMENT ACTION TABLE



Funded by:

Immigration, Refugees and Citizenship Canada

Financé par :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Des terres

RECONNAISSANCE

Nous reconnaissons **respectueusement** que la ville d'Edmonton est située sur le territoire du Traité 6, les terres traditionnelles de divers peuples autochtones, notamment les Cris, les Saulteaux, les Pieds-Noirs, les Métis, les Dénés et les Sioux Nakota. **Ces nations sont les gardiennes de cette terre, et leur histoire, leur langue et leur culture continuent d'influencer le dynamisme de notre communauté aujourd'hui.**

Alors que nous travaillons à la création d'une ville d'Edmonton plus inclusive et plus équitable, nous reconnaissons notre responsabilité commune d'honorer la terre, ses peuples d'origine et les contributions permanentes des communautés autochtones. **Ce guide a été créé dans un esprit de réconciliation, de compréhension et de collaboration avec tous ceux qui considèrent ces terres comme leur foyer.**

Message de la Présidente

Lorsque nous avons commencé à discuter de ce guide, nous n'avions pas en tête un document, mais un parcours partagé. Un parcours où les histoires, les idées et les expériences façonnent quelque chose de véritablement significatif. Aujourd'hui, en repensant à nos démarches jusqu'à maintenant OU en repensant à chaque étape qui nous a menés jusqu'ici, je suis rempli d'une profonde gratitude.

Je remercie à tous mes collègues du membre de la Table d'action d'emploi. Mois après mois, vous avez été présents avec un cœur ouvert et une détermination sans faille, prêts à relever chaque défi avec solidarité. Vous avez écouté, questionné, encouragé et créé. Chaque section de ce guide porte un peu de vous ; votre attention, vos idées, et votre engagement vers le pouvoir de l'équité et de l'inclusion.

De plus, je tiens surtout à remercier tous les bénévoles qui ont partagé leurs histoires avec nous. Vos contributions ont donné vie à ce guide. Les entrevues étaient bien plus qu'une simple collecte d'informations – elles étaient des moments de connexion, de vulnérabilité et d'espoir. Votre honnêteté et votre passion nous ont rappelé à tous pourquoi ce travail est important.

Certains d'entre vous ont parlé des obstacles que vous avez surmontés. D'autres ont décrit le lieu de travail dont vous rêvez. Plusieurs d'entre vous ont simplement voulu aider les autres à se sentir moins seuls dans leur cheminement. Merci ! Vous n'étiez pas obligés d'accepter, mais vous l'avez fait, et nous en sommes meilleurs grâce à vous.
Ce guide est pour vous. Ce n'est pas seulement une ressource, c'est un reflet d'une communauté.

Du fond de mon cœur, merci d'avoir cru en ce travail. Merci d'être présents. Merci de vous investir avec tant de passion, même lorsque c'était difficile. Voilà à quoi ressemble le leadership communautaire. C'est un honneur de marcher à vos côtés.

Avec toute ma gratitude sincère,

Thabani Conrad Bhala
Chair, Employment Action Table


Merci
Kendall Zielke
Judy Sillito
Linda Guenther
Harnoor Dhaliwal
Julie Nurmi
Hildy Perez-Robie
Joanne Swensrude
Jason Courtepatte
Fatimah Dini
Fredo Ali Kamara
Ezra Banoba
Eric VanSpronsen
Emelie Bassi
Dr Chris Chukwuma
Doug Piquette
Carol Sun
Cashmir Jighere
Brad Bartko
Anuj Batra
Mohammed
Bedri K.
Alejandra Forero-Caceres
Fathia Adam
Ailyn Peria
Rebecca Rajakone
Sascha Thompson
Thamsanqa Bhebhe
Sneha Vargas
Sibonile Mathe
Oge Illure
Esuvat Molle
Segen Berhane
Sahana Parameswara
Shilpa Raut
Mini Obiaga
Nicole Wong
Nana Ayisha
Alexandre
Miranda
Michael Farr
Marie-Belle Sawma
Mark Chaney













MFRS
Multicultural Family
Resource Society





















Edmonton Chamber
of Voluntary Organizations





RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Trouver un travail intéressant dans une nouvelle ville - ou même faire la transition vers un nouveau cheminement de carrière - peut sembler difficile. Que vous soyez nouveau à Edmonton, que vous retourniez sur le marché du travail ou que vous cherchiez à adapter vos compétences à une profession différente, cette section du Guide des ressources en matière d'emploi est là pour vous accompagner. Pas devant vous, pas derrière vous, mais à vos côtés.

Partie 1 : Professions et navigation de carrière est votre **boussole**. Elle est conçue pour vous aider à comprendre où vos compétences, votre formation et votre expérience professionnelle s'inscrivent dans le marché du travail de l'Alberta. Cette section présente le système de la Classification nationale des professions (CNP) et d'autres outils importants qui vous aideront **à explorer**, **à valider** ou à faire **la transition** vers diverses professions.

Plus qu'une liste d'emplois, il s'agit d'une carte des possibilités. Vous y trouverez des **voies d'accès** à des secteurs tels que les soins de santé, la construction et les métiers, les technologies de l'information, l'éducation, les services aux entreprises et bien d'autres encore. Nous incluons également des informations sur des **carrières alternatives** qui peuvent ne pas nécessiter une recertification complète, ainsi que des conseils sur la manière de tirer parti de l'expérience que vous possédez déjà.

Cette section est fondée sur la conviction que **chacun apporte une valeur ajoutée.** Votre histoire compte. Vos compétences comptent. Vous avez votre place dans cette économie et ce guide est là pour vous aider à y parvenir.

COMMENT UTILISER CETTE PARTIE DU GUIDE

Cette section est divisée en parties digestes pour vous aider à trouver ce dont vous avez besoin rapidement et en toute confiance.

Comprendre le système des CNO

Nous commençons par une introduction à la Classification nationale des professions (CNP), un système utilisé dans tout le Canada pour décrire chaque type d'emploi ainsi que les compétences, la formation et les responsabilités qu'il requiert. Nous expliquons ce qu'est la CNP, comment trouver votre propre code CNP et pourquoi elle est importante pour les demandes d'emploi, la reconnaissance des titres de compétences et même les programmes d'immigration.

Explorer les secteurs d'emploi communs

- Ce guide met en évidence les secteurs clés où la demande est forte sur le marché du travail local. Chaque vue d'ensemble de l'industrie comprend :
 - Rôles typiques dans ce domaine
 - Certifications ou licences requises (le cas échéant)
 - Carrières alternatives pour les professionnels formés à l'étranger
 - Liens vers des programmes de formation et des prestataires de services

Compétences transférables et occupations comparables

De nombreuses personnes possèdent des compétences qui peuvent être utilisées dans plus d'une profession. Dans cette section, vous découvrirez comment votre expérience actuelle peut vous ouvrir des portes dans des domaines connexes. Par exemple, une personne ayant une formation dans le domaine de l'éducation peut également prétendre à des postes dans le domaine de l'engagement communautaire, de la formation ou de l'élaboration de programmes d'études.



Table des **Matières**

01 Secteur de la santé **001**

01 Infirmières diplômées **002**
02 Infirmières psychiatriques **005**
03 Aide-soignants et aides de service aux patients **008**
04 Infirmières/infirmiers auxiliaires **011**
05 Professions paramédicales **014**
06 Ergothérapeutes **018**
07 Physiothérapeutes **021**
08 Pharmaciens et assistants en pharmacie **024**
09 Gestionnaires de soins de santé **027**

02 Secteur de la vente et des services **030**

01 Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien **031**
02 Cuisiniers **033**
03 Superviseurs des services alimentaires **035**
04 Vendeurs et étalagistes **037**
05 Adjoints administratifs **039**
06 Représentants du service à la clientèle **041**

03 Secteur du commerce et des transports 043

01 Comprendre les restrictions commerciales en Alberta 044
02 Transport Truck Drivers 045
03 Conducteurs de camions de transport 047
04 Conducteurs d'équipement lourd 049
05 Techniciens et mécaniciens d'entretien automobile 051
06 Plombiers 053
07 Électriciens 055
08 Charpentiers 057

04 Secteur de l'éducation 059

01 Éducateurs et assistants de la petite enfance 060
02 Instructeurs de l'enseignement collégial et professionnel 063
03 Enseignants du primaire et du secondaire 065
04 Professeurs d'université et conférenciers 067
05 Aides-enseignants 070

05 Secteur des technologies et des systèmes d'information 073

01 Spécialistes des systèmes d'entreprise 074
02 Développeurs web et programmeurs 077
03 Ingénieurs et concepteurs de logiciels 080
04 Techniciens de l'assistance aux utilisateurs 085
05 Professionnel des systèmes d'information 088



06 Secteur de l'industrie manufacturière et des services publics 091

01 Manutentionnaires 092
02 Ouvriers de production 095
03 Opérateurs de machines 098

07 Secteur des services administratifs et commerciaux 101

01 Assistants administratifs 102
02 Comptables 105
03 Responsables des ressources humaines 108

08 Secteur des ressources naturelles et du pétrole et du gaz 111

01 Géoscientifiques et océanographes 112
02 Ingénieurs mécaniciens 114
03 Opérateurs d'équipements lourds 119

09 Services sociaux, communautaires et gouvernementaux 123

01 Travailleurs sociaux 124
02 Travailleurs des services communautaires 126
03 Services policiers 129





Secteur de la santé

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES

CRNA College of Registered Nurses of Alberta

Instance règlementaire: Collège des infirmières et infirmiers autorisés de l'Alberta (CRNA)

WWW.NURSES.AB.CA

COMPOSEZ: 780-451-0043
SANS FRAIS: 1-800-252-9392
TÉLÉCOPIEUR: 780-452-3276

CARNA@NURSES.AB.CA

11120 - 178 RUE, EDMONTON, ALBERTA T5S 1P2
CANADA

FACEBOOK: ALBERTARNS SUR FACEBOOK

Type d'enregistrement/autorisation: Autorisation d'exercice pour les infirmières et infirmiers autorisés. Si vous avez été formé à l'extérieur du Canada, le processus d'enregistrement des infirmières formées à l'étranger est nécessaire.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Vérification des diplômes** : Pour les infirmières formées à l'étranger, la vérification des diplômes se fait par l'intermédiaire de la **CGFNS** (Commission on Graduates of Foreign Nursing Schools). Soumettre les documents requis, y compris la preuve de la formation et de l'expérience en soins infirmiers.
2. **Examen NCLEX-RN** : Pour les infirmières formées à l'étranger, il peut être nécessaire de passer et de réussir l'examen **NCLEX-RN**
3. Soumettre la demande d'enregistrement et d'autorisation d'exercer au CRNA.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Vous pouvez satisfaire à cette exigence si vous avez complété l'une de ces étapes avant de déposer votre candidature :

1. *Avoir obtenu un baccalauréat en sciences infirmières dans le cadre d'un programme agréé dans les cinq années précédant la date de dépôt de la candidature.*
 - Être enregistré dans une juridiction équivalente soit en Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
 - Un rapport du Service national d'évaluation des soins infirmiers (NNAS) qui confirme que la formation est comparable ou assez comparable.
 - Un rapport d'évaluation des diplômes attestant d'une formation post-secondaire équivalente.
2. *Les infirmières/infirmiers autorisés peuvent suivre des cours supplémentaires afin de se spécialiser dans d'autres domaines des soins de santé.*



Examens obligatoires

- L' examen national de licence **NCLEX-RN**



Durée

- 4 ans pour une **licence en soins infirmiers.**
- La procédure d'examen et d'enregistrement peut prendre de 2 à 6 mois pour les infirmières/infirmiers formés à l'étranger.



Titres et accréditations

- Les infirmières et infirmiers autorisés (IA) doivent être accrédité par **NCLEX-RN** et posséder un permis d'exercice en règle afin de fournir des services en Alberta.

Compétences transférables

1. Soins et évaluation des patients,
2. Prise de décision clinique,
3. Communication et collaboration,
4. Leadership et supervision,
5. Pensée critique et résolution de problèmes,
6. Éducation et conseil en matière de santé,
7. Documentation et archivage,
8. Gestion du temps et organisation,
9. Sensibilité culturelle et empathie
10. Travail d'équipe et collaboration multidisciplinaire





Professions Comparables

1. Infirmière/infirmier praticien
2. Infirmière/infirmier clinicien spécialisé
3. Infirmière/infirmier de santé publique
4. Administrateur de soins de santé
5. Chercheur médical
6. Éducatrice/éducateur en promotion de santé
7. Éducatrice/éducateur en promotion de santé en milieu de travail
8. Éducatrice/éducateur en soins infirmiers
9. Chargé de cas (Croix Bleue /Commission des accidents au travail (WCB)/Assurances
10. Analyste en politiques de santé

INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES

CRNA College of Registered Nurses of Alberta
Registration for NPs and RNs

Instance règlementaire: Collège des infirmières et infirmiers autorisés de l'Alberta (CRNA).

WWW.NURSES.AB.CA

COMPOSEZ: 780-451-0043
SANS FRAIS: 1-800-252-9392
TÉLÉCOPIEUR: 780-452-3276

CARNA@NURSES.AB.CA

11120 - 178 RUE, EDMONTON, ALBERTA T5S 1P2 CANADA

FACEBOOK: ALBERTARNS SUR FACEBOOK

Type d'enregistrement et autorisation: Infirmières/infirmiers psychiatriques autorisés (RPN ou PN).

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Pour pouvoir exercer en tant qu'infirmière/infirmier psychiatrique autorisé (IPA) en Alberta, vous devez satisfaire aux exigences d'enregistrement afin d'obtenir un permis d'exercice ou une licence du College of Registered Psychiatric Nurses of Alberta (CRPNA)

1. Cliquez ici pour connaître la procédure de candidature pour les différentes voies potentielles : https://www.crpna.ab.ca/CRPNAMember/Applicant/Applicant.aspx
2. Exigences en matière d'autorisation d'exercer pour les personnes formées à l'étranger **Infirmières/infirmiers psychiatriques :**Veiller à ce que vos compétences en anglais répondent aux normes fixées par : http://www.nnas.ca/
3. **(NNAS)**
 a. Postuler au NNAS et soumettre les documents requis
 b. Remplir le formulaire d'examen NNAS
 c. Si aucune autre mise à niveau ou évaluation n'est nécessaire, vous pourrez vous présenter à l'examen d'infirmier psychiatrique autorisé du Canada (IPA) du CRPNA.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Un **diplôme** ou une **licence** en soins infirmiers psychiatriques délivré par un programme agréé est requis. Ces programmes couvrent des domaines fondamentaux tels que l'évaluation de la santé mentale, les interventions thérapeutiques, la pharmacologie et la compétence culturelle . La formation minimale requise pour les infirmiers psychiatriques est un diplôme en soins infirmiers psychiatriques. Les infirmiers psychiatriques doivent s'engager dans un apprentissage continu.



Examens obligatoires

1. Un programme d'études approuvé, ou équivalent, au cours d'une période déterminée précédant la demande.
2. Un examen approuvé.



Titres et accréditations

La réussite de **l'examen des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés du Canada (IEIPC)** est obligatoire pour l'obtention de la licence. L'adhésion au College of Registered Psychiatric Nurses of Alberta (CRPNA) est requise, et la formation professionnelle continue est essentielle pour maintenir l'autorisation d'exercer.



Durée

Le temps nécessaire pour devenir infirmière/infirmier psychiatrique agréé dépend du parcours de formation :

- **Programmes de diplôme :** Généralement, 2 à 3 ans
- **Programmes d'études :** Un Baccalauréat en soins infirmiers psychiatriques (BPN) dure généralement 4 ans.
- **Certification supplémentaire :** La préparation et la réussite au RPNCE nécessitent généralement quelques mois après la fin du programme d'études.

Les fonctions de pratique avancée ou les spécialisations peuvent nécessiter des années supplémentaires d'études supérieures et de formation clinique.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES POUR LES INFIRMIÈRES/INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES

Compétences Transférables

1. Compétences en matière de communication
2. Pensée critique
3. Compétences interpersonnelles
4. Résilience émotionnelle
5. Collaboration en équipe
6. Compétences organisationnelles
7. Compétences culturelles

Occupations Comparables

1. Infirmières/infirmiers en santé communautaire
2. Conseillers en santé mentale
3. Infirmières/infirmiers auxiliaires autorisés
4. Travailleurs sociaux
5. Conseillers en toxicomanie
6. Infirmières/infirmiers spécialisés dans santé au travail
7. Gestionnaires de cas en santé
8. Éducatrices/éducateurs cliniques en santé mentale



AIDE-SOIGNANTS ET AIDES DE SERVICE AUX PATIENTS

Instance règlementaire: Répertoire des aides-soignants de l'Alberta (Alberta Health Care Aide Directory)

WWW.ALBERTAHCADIRECTORY.COM

780-670-5050

INFO@ALBERTAHCADIRECTORY.COM

13163 146 STREET NW, EDMONTON AB, T5L 4S8

LINKEDIN: ALBERTA HEALTH CARE AIDE DIRECTORY SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Le certificat d'aide-soignant est obligatoire. Les candidats formés à l'étranger doivent se rendre sur le site pour effectuer une évaluation des équivalences substantielles (SEA) afin de valider leurs qualifications.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Évaluation des titres de compétences** : Les aide-soignants formés à l'étranger doivent demander la vérification de leurs titres de compétences par l'intermédiaire du Répertoire des aide-soignants de l'Alberta.
2. Effectuer une **évaluation d'équivalence substantielle** pour déterminer si l'enseignement reçu à l'étranger répond aux normes de l'Alberta.
3. Si une formation complémentaire est nécessaire, vous devrez compléter un programme d'aide-soignant reconnu dans un établissement de l'Alberta.
4. S'inscrire au **répertoire des aides-soignants de l'Alberta (Alberta Health Care Aide Directory)** pour obtenir la certification et l'éligibilité à l'emploi.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Avoir complété **un programme d'aide en soins de santé (HCA)** approuvé par l'Alberta. L'éducation obtenue à l'étranger doit être évaluée en termes d'équivalence substantielle.



Examens obligatoires

L'examen provincial pour les aide-soignants du gouvernement de l'Alberta est une évaluation normalisée qui permet de déterminer si les étudiants en soins de santé (aide-soignants) ont réussi à acquérir les compétences du programme d'aide-soignants nécessaires pour l'intégration à la pratique, telles qu'elles sont décrites dans le profil de compétences des aide-soignants de l'Alberta (2018). Les étudiants doivent réussir tous les cours, les stages et l'examen provincial des aide-soignants afin d'obtenir leur diplôme.



Titres et accréditations

Certificat du programme d'études provincial des aide-soignants.



Durée

L'évaluation des équivalences substantielles est un processus d'évaluation en ligne dont le délai est estimé à 12 semaines après réception du programme d'études et de tous les documents pertinents. Pour plus d'informations, veuillez consulter les évaluation des équivalences substantielles.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables

1. Soins et aide aux patients
2. Communication et compétences interpersonnelles
3. Compassion et empathie
4. Travail d'équipe, capacités d'observation et présentation de rapports

Occupations Comparables

1. Infirmière/infirmier auxiliaire autorisé
2. Infirmière/infirmier de soutien
3. Prestataire de soins à domicile
4. Secrétaires médicales
5. Assistant en réadaptation
6. Agent en aide communautaire
7. Coordonnateurs d'activités
8. Travailleur de soutien en santé mentale
9. Éducateur en service de garde
10. Aide en diététique
11. Assistant en pharmacie



INFIRMIÈRES/INFIRMIERS AUXILIAIRES

COLLEGE OF LICENSED PRACTICAL NURSES OF ALBERTA

Instance règlementaire: Collège des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés de l'Alberta (CLPNA)

WWW.CLPNA.COM

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 780-484-8886
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SANS-FRAIS (EN ALBERTA) : 1-800-661-5877
NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR: 780-484-9069

INFO@CLPNA.COM

ST. ALBERT TRAIL PLACE, 13163 - 146 STREET, EDMONTON, ALBERTA CANADA T5L 4S8

FACEBOOK: CLPNA SUR FACEBOOK
X: CLPNA SUR X
YOUTUBE: CLPNA SUR YOUTUBE
LINKEDIN: CLPNA SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Les infirmières/infirmiers auxiliaires formés à l'étranger doivent satisfaire aux exigences de l'Alberta, y compris à une évaluation des compétences.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. Soumettez **vos diplômes** et documents à CLPNA.
2. Si vous avez reçu une formation internationale, vous devez vous soumettre à une **évaluation des compétences** et à des tests d'aptitude linguistique.
3. Réussir **l'examen d'immatriculation des infirmières et infirmiers auxiliaires du Canada (EIIAC)**
4. Recevoir le **permis de pratique LPN** après l'inscription

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

En **Alberta**, les infirmières auxiliaires autorisées doivent être diplômées d'un programme de formation en soins infirmiers auxiliaires approuvé, ou suivre une autre formation jugée équivalente par le registraire du College of Licensed Practical Nurses of Alberta (CLPNA)
La législation exige que les infirmières auxiliaires autorisées qui se spécialisent suivent un programme approuvé ou obtiennent une certification avancée. Le CLPNA doit les autoriser à exercer cette fonction. Les spécialités peuvent comprendre les soins infirmiers préparatoires/la salle d'opération, l'orthopédie avancée, la dialyse, l'immunisation ou les soins avancés des pieds.



Examens obligatoires

- **L'examen d'immatriculation des infirmières et infirmiers auxiliaires canadiens (ERICP).**
- Détails du CPNRE



Durée

- Il faut généralement **deux ans** pour achever le programme de diplôme LPN. La procédure d'examen et d'inscription prend de 2 à 4 mois.



Titres et accréditations

- **Permis de pratique LPN** (délivré par le CLPNA).

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES DES INFIRMIÈRE/INFIRMIERS AUXILLIAIRES

Compétences Transférables

1. Soins aux patients et compétences cliniques

a. Administration de médicaments
b. Surveillance des signes vitaux

Les programmes durent généralement deux ans dans les établissements accrédités de l'Alberta. **Spécialisations :** Les programmes de certification supplémentaires pour les rôles spécialisés peuvent varier de quelques mois à un an selon la spécialité CRPNA, Alis tels que le soin des plaies et les pansements, et l'aide aux activités de la vie quotidienne.

2. Documentation médicale et établissement de fiches

a. Enregistrement des données des patients
b. Utilisation des dossiers médicaux électroniques
c. Rédaction de rapports et de mises à jour

3. Communication avec le patient et sa famille

a. Expliquer les procédures médicales et les traitements
b. Apporter un soutien émotionnel
c. Éducation à la santé (par exemple, gestion des médicaments)

4. Collaboration au sein de l'équipe

a. Travailler avec des médecins, des infirmières, des physiothérapeutes, etc.
b. Coordonner les plans d'intervention
c. Déléguer des tâches au personnel de soutien

Occupations Comparables

1. Adjointe médicale
2. Entraîneur personnel et coach bien-être
3. Gestionnaire de bureau médical
4. Coordonnateur des soins
5. Recruteur dans le domaine de la santé
6. Représentante/représentant de patients
7. Gestionnaire de cas
8. Health Information Technician
9. Patient Safety Officer
10. Clinical Research Coordinator
8. Technicien en information de santé
9. Agent de sécurité des patients
10. Coordination de recherche clinique
11. Infirmier éducateur (programmes de passage de l'infirmière auxiliaire à l'infirmière diplômée)
12. Supervision des aides à domicile
13. Agent en ventes de fournitures médicales
14. Spécialiste en contrôle des infections
15. Représentant de ventes pharmaceutiques
16. Infirmière/infirmier en santé au travail

PROFESSIONS PARAMÉDICALES

Instance règlementaire: Collège des professions paramédicales de l'Alberta

WWW.ABPARAMEDICS.COM

780-449-3114

INFO@ABPARAMEDICS.COM

201 - 1003 ELLWOOD ROAD SW, EDMONTON AB, T6X 0B3

FACEBOOK: ABPARAMEDICS SUR FACEBOOK
X: PARAMEDICAB SUR X
INSTAGRAM: @ABPARAMEDICS
LINKEDIN: ABPARAMEDICS SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Répondant médical d'urgence, Travailleur paramédical en soins primaires, Travailleur paramédical en soins avancés

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

En ce qui concerne l'enregistrement en Alberta, tous les professionnels paramédicaux doivent être enregistrés auprès du Alberta College of Paramedics, conformément à la Health Professions Act (HPA). La HPA est la loi qui régit toutes les professions de santé réglementées, au nombre de 30, dont les infirmières/infirmiers, les dentistes, les médecins, les techniciens de laboratoire et bien d'autres encore.

Les documents suivants sont nécessaires pour la procédure de demande/d'enregistrement :

1. Compléter un programme paramédical pour obtenir le titre souhaité (EMR, PCP, ACP).
2. Soumettre une demande d'inscription à l'Alberta College of Paramedics.
3. Si vous avez reçu une formation internationale, demandez l'évaluation de vos compétences auprès de l'Alberta College of Paramedics. Vous devrez fournir une preuve de votre formation, de votre expérience et de vos résultats d'examen.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

4. Passer les tests de compétence linguistique (le cas échéant).
5. Examen de la COPR : Si nécessaire, passer l'examen d'accès à la profession de l'Organisation canadienne des organismes règlementaires paramédicaux (OCRP).

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

- Être âgé d'au **moins 18 ans.**
- Relevés de notes du diplôme d'études secondaires de 12e année, du GED ou de l'équivalent, ou de l'enseignement postsecondaire. Depuis le 1er janvier 2019, ce diplôme doit comprendre : anglais 30, mathématiques 10 et biologie 30 ou l'équivalent.
- RCP - daté de moins d'un an au premier jour du programme. Les cours acceptés sont les suivants : BLS Provider, RCP Niveau C ou Soins de santé (Health Care). .
- Certificat de secourisme standard - daté de moins de trois ans au premier jour du programme.
- Permis de conduire - Classe 5 (permis probatoire accepté)

Examens obligatoires

Pour travailler en tant qu'auxiliaire paramédical en Alberta, les candidats doivent réussir l'examen d'accès à la profession de l'Organisation canadienne des organismes règlementaire paramédicaux (COPR). Cet examen s'applique aux intervenants médicaux d'urgence (EMR), aux auxilliaires paramédicaux de soins primaires (PCP) et aux auxilliaires paramédicaux de soins avancés (ACP).
La date limite d'inscription est généralement fixée à quatre semaines avant l'examen et les frais varient entre 550 $ (EMR) et 650 $ (PCP & ACP), hors taxes. La documentation, y compris les relevés de notes et la preuve de l'achèvement du programme de formation, doit être soumise au moins 14 jours avant la date de l'examen.
Les examens des organismes règlementaire des professions paramédicales du Canada peuvent être consultés ici : https://copr.ca/

Titres et accréditations

La certification EMR, PCP ou ACP peut être obtenue auprès de l'Alberta College of Paramedics après avoir passé les examens requis et satisfait aux normes de formation.
La certification est reconnue au niveau national par le Sceau rouge (Red Seal) pour les fonctions de PCP et d'ACP.
Le lien suivant permet d'obtenir plus d'informations : Alberta College of Paramedics

Durée

Lien vers les programmes de NAIT : https://www.nait.ca/paramedic-programs

Programme	Durée	Points forts
Répondant médical d'urgence (RMA)	Certificat d'un an	En développant vos compétences acquises en MFR et/ou EMR, vous suivrez une formation plus complète en soins préhospitaliers, incluant les sciences de la vie essentielles, les compétences en maintien des fonctions vitales, la gestion des traumatismes, la pharmacologie, les troubles pédiatriques et l'assistance à l'accouchement.
		Expérience pratique et formation par simulation : en plus des cours magistraux et de la formation en laboratoire, vous bénéficierez d'une formation immersive et pratique au Centre de simulation médicale avancée pour vous préparer aux urgences médicales réelles.
		Apprentissage intégré au travail (AIT) : également connu sous le nom d'apprentissage expérientiel, d'expérience professionnelle ou de stage. Vous effectuerez un stage dans un service d'ambulance et passerez une semaine dans un service d'urgence d'un hôpital de soins aigus pour mettre votre formation en pratique.
Auxiliaire paramédical de soins primaires (PCP)	Diplôme en deux ans	En développant votre expérience en tant que paramédical, vous apprendrez et pratiquerez des soins d'urgence avancés, incluant le maintien avancé des fonctions vitales, la gestion des traumatismes, l'accouchement et les soins néonatals, les soins aux patients pédiatriques, les soins aux populations spécialisées, et bien plus encore.
		Expérience pratique et formation par simulation : après avoir mis l'accent sur les cours magistraux, les laboratoires et les simulations cliniques durant la première année du programme, votre deuxième année sera axée sur la simulation clinique dans des cours avancés afin de renforcer vos compétences médicales pratiques.
		Apprentissage intégré au travail (AIT) : en plus des cours, des laboratoires et des simulations cliniques, vous effectuerez environ 1 200 heures de stage dans un service d'ambulance d'assistance respiratoire avancée (ALS), un hôpital de soins intensifs obstétriques et néonatals, ainsi que divers environnements cliniques hospitaliers sous la supervision d'infirmières, de médecins et d'inhalothérapeutes.
Auxiliaire paramédical de soins avancés (ACP)	Diplôme en deux ans	En développant votre expérience en tant que paramédical, vous apprendrez et pratiquerez des soins d'urgence avancés, incluant le maintien avancé des fonctions vitales, la gestion des traumatismes, l'accouchement et les soins néonatals, les soins aux patients pédiatriques, les soins aux populations spécialisées, et bien plus encore.
		Expérience pratique et formation par simulation : après avoir mis l'accent sur les cours magistraux, les laboratoires et les simulations cliniques durant la première année du programme, votre deuxième année sera axée sur la simulation clinique dans des cours avancés afin de renforcer vos compétences médicales pratiques.
		Apprentissage intégré au travail (AIT) : en plus des cours, des laboratoires et des simulations cliniques, vous effectuerez environ 1 200 heures de stage dans un service d'ambulance d'assistance respiratoire avancée (ALS), un hôpital de soins intensifs obstétriques et néonatals, ainsi que divers environnements cliniques hospitaliers sous la supervision d'infirmières, de médecins et d'inhalothérapeutes.

CNP **32102**

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES

Compétences Transférables

1. Soins et évaluation des patients
2. Intervention d'urgence et gestion de crise
3. Documentation médicale
4. Collaboration en équipe
5. Procédures cliniques et opération de l'équipement
6. Défense des intérêts des patients et communication
7. Pensée critique et résolution de problèmes
8. Gestion du temps et sens de l'organisation
9. Résilience physique et mentale

Occupations Comparables

1.Technicien médical d'urgence (EMT)
2. Administration des soins de santé
3. Instruction des auxilliaires paramédicaux
4. Pompier
5. Entraineur et coach en santé
6. Coordination du transport des patients
7. Technicien en équipement médical
8. Enseignant en santé publique
9. Spécialiste d'interventions en cas de catastrophe
10. Instructeur en secourisme et réanimation cardio-pulmonaire
11. Coordination en recherche clinique
12. Agent de santé et de la sécurité
13. Gestionnaire des services paramédicaux
14. Infirmière de promotion en santé au travail
15. Agent des demandes de remboursement de frais médicaux
16. Représentant des ventes pharmaceutiques

ERGOTHÉRAPEUTES

Instance règlementaire: Collège des ergothérapeutes de l'Alberta (ACOT)

WWW.ACOT.CA

COMPOSEZ : 780-436-8381
NUMÉRO SANS FRAIS EN ALBERTA : 1-800-561-5429
TÉLÉCOPIEUR: 780-434-0658

INFO@ACOT.CA

312, 8925 – 51E AVENUE, EDMONTON, ALBERTA
CANADA T6E 5J3

FACEBOOK: ACOTALBERTA SUR FACEBOOK
INSTAGRAM: @ACOTALBERTA
LINKEDIN: ACOTALBERTA SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Permis de pratique émis par le Collège des ergothérapeutes de l'Alberta (ACOT).
Les candidats formés à l'étranger doivent obtenir leur diplôme auprès de l'Association canadienne des organismes de réglementation en ergothérapie (ACOTRO).

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. Accréditation: Demander à l'Association canadienne des organismes de réglementation en ergothérapie (ACOTRO) d'évaluer les titres de compétences par le biais de son système d'évaluation des équivalences substantielles (SEAS).
2. Compétences linguistiques: Si nécessaire, fournir la preuve de la maîtrise de l'anglais (par exemple, IELTS).
3. Évaluation des compétences : Effectuer une évaluation si l'organisme d'accréditation exige la validation de compétences spécifiques.
4. Examen : Réussir l'examen national de certification en ergothérapie (NOTCE)
5. Demander une autorisation d'exercer à lACOT après avoir satisfait à toutes les exigences.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Les ergothérapeutes doivent suivre une formation professionnelle agréée qui débouche sur un master en ergothérapie.
L'Association canadienne des ergothérapeutes (https://www.caot.ca/) n'accorde l'agrément qu'aux programmes d'ergothérapie.



Examens obligatoires

Examen national de certification en ergothérapie (NOTCE) - Il s'agit d'un examen de certification approuvé qui évalue l'application écrite des connaissances académiques et du comportement professionnel des personnes souhaitant exercer la profession d'ergothérapeute au Canada. Il est obligatoire de réussir cet examen avant de pouvoir s'inscrire.
De plus amples informations sur le NOTCE sont disponibles sur le site web suivant : https://www.notce-enae.ca/



Titres et accréditations

Certifié en tant qu'**ergothérapeute** en Alberta avec un **permis de pratique** délivré par l'ACOT.



Durée

1. Processus d'accréditation : 6 à 12 mois pour les candidats formés à l'étranger (en fonction de l'évaluation SEAS et de la préparation NOTCE).
2. Durée du programme de master : 2 ans (pour l'enseignement canadien).

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES ERGOTHÉRAPEUTES

Compétences Transférables

1. Évaluation des patients
2. Développement de plans de traitement
3. Éducation et soutien des patients
4. Techniques et interventions thérapeutiques
5. Collaboration avec les équipes de soins de santé
6. Adaptation et modification des activités
7. Documentation clinique et mise à jour des dossiers
8. Soutien cognitif et émotionnel
9. Défense des droits des patients
10. Gestion du temps et compétences organisationnelles

Occupations Comparables

1. Physiothérapeute
2. Orthophoniste
3. Spécialiste en réadaptation
4. Gestionnaire de cas
5. Administratrice/administrateur de soins de santé
6. Coach en santé
7. Coordonnateur en recherche clinique
8. Spécialiste des technologies d'aide
9. Superviseur des soins de santé à domicile
10. Représentant(e) des ventes de matériel médical
11. Coordonnatrice/coordonnateur des services aux personnes handicapées
12. Consultant(e) en ergonomie
13. Infirmière/infirmier occupationnel
14. Spécialiste en soutien scolaire
15. Spécialiste en loisirs thérapeutiques
16. Spécialiste en santé comportemental



PHYSIOTHÉRAPEUTES

COLLEGE OF PHYSIOTHERAPISTS OF ALBERTA

Instance règlementaire: Collège des physiothérapeutes de l'Alberta (CPTA)

WWW.CPTA.AB.CA

LOCAL (1) 780 438 0338
NUMÉRO SANS FRAIS (1) 800 291 2782

INFO@CPTA.AB.CA

300, 10357 109 RUE N.O., EDMONTON AB, T5J 1N3

FACEBOOK: CPTALBERTA SUR FACEBOOK
X: @CPTALBERTA
YOUTUBE: CPTALBERTA SUR YOUTUBE
LINKEDIN: CPTALBERTA SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: 1. Un permis d'exercice en physiothérapie émis par le Collège des physiothérapeutes de l'Alberta est obligatoire.
2. Les physiothérapeutes formés à l'étranger doivent passer par l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACRP) pour l'évaluation de leurs compétences.

L'enregistrement est obligatoire. Pour exercer en tant que physiothérapeute en Alberta et utiliser les titres de physiothérapeute ou de thérapeute physique, ou l'abréviation PT, une personne doit être enregistrée auprès du Collège des physiothérapeutes de l'Alberta.

1. Évaluation des diplômes: Demander à l'ACPR d'évaluer les titres de compétences afin de déterminer si l'enseignement reçu à l'étranger répond aux normes canadiennes.
2. Composante écrite: Réussir la composante écrite de l'examen de compétence en physiothérapie (ECP).
3. Composante clinique: Compléter la composante clinique de l'ECP, qui évalue les compétences pratiques.
4. Demander un permis d'exercice auprès du Collège des physiothérapeutes de l'Alberta après avoir passé les examens requis.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

- Être titulaire d'un master en physiothérapie délivré par un programme accrédité.
- L'équivalence des diplômes internationaux doit être évaluée par le CAPR.



Examens obligatoires

Examen de compétence en physiothérapie (ECP) (comprenant des épreuves écrites et cliniques).
Pour plus de détails, cliquez sur le lien suivant : https://alliancept.org/fr/

Titres et accréditations

*Être certifié en tant que **physiothérapeute (PT)** en Alberta avec un **permis de pratique** délivré par le Collège des physiothérapeutes de l'Alberta.*

Durée

- ***Processus d'accréditation**: 6 à 12 mois pour les physiothérapeutes formés à l'étranger.*
- ***Achèvement de l'ECP**: Les composantes écrites et cliniques prennent de 6 à 12 mois supplémentaires.*
- ***Durée du programme de master**: 2 ans (pour l'enseignement canadien).*

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES DES PHYSIOTHÉRAPEUTES

Compétences Transférables

1. Évaluation du patient
2. Techniques de réadaptation
3. Prescription et adaptation de l'exercice
4. Gestion de la douleur
5. Compétences en thérapie manuelle
6. Éducation et motivation des patients
7. Documentation clinique et tenue des dossiers
8. Collaboration d'équipe dans des environnements multidisciplinaires
9. Gestion du temps et sens de l'organisation
10. Pensée critique et résolution de problèmes

Occupations Comparables

1. Ergothérapeute
2. Thérapeute sportif
3. Chiropraticien
4. Coach en santé
5. Physiologiste de l'exercice
6. Conseiller en réadaptation
7. Coordinateur de la recherche clinique
8. Représentant médical des ventes
9. Administrateur des soins de santé
10. Consultant en ergonomie

PHARMACIENS ET ASSISTANTS EN PHARMACIE

Instance règlementaire: Collège de pharmacie de l'Alberta (ACP)

WWW:ABPHARMACY.CA

780-990-0321

ACPINFO@ABPHARMACY.CA

1100-8215 112 RUE N.O., EDMONTON AB, T6G 2C8

FACEBOOK: ALBERTAPHARMACY SUR FACEBOOK
INSTAGRAM: @ALBERTAPHARMACY
LINKEDIN: ALBERTAPHARMACY SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Un permis d'exercice délivré par l'ACP est nécessaire pour travailler en tant que pharmacien en Alberta.
Les pharmaciens formés à l'étranger doivent passer une procédure d'équivalence par l'intermédiaire du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC).

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Évaluation des diplômes** : Soumettre les diplômes au **BEPC** pour fins d'évaluation.
2. **Examen d'évaluation** : Passer l'**examen d'évaluation du BEPC** pour déterminer l'équivalence.
3. **Examen de qualification** : Réussir les deux parties de **l'examen de qualification du BEPC**, comprenant des évaluations écrites et pratiques.
4. **Stage** : Effectuer un stage supervisé conformément aux exigences de l'ACP.
5. Demander un **permis d'exercice** au Collège de pharmacie de l'Alberta (ACP).

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

- **Être titulaire d'une licence ou d'un doctorat en pharmacie (PharmD)** délivré par un programme accrédité.
- Les diplômes internationaux doivent être évalués par le BEPC en vue de leur équivalence.



Examens obligatoires

- **Examen d'évaluation du BEPC** (pour les pharmaciens formés à l'étranger).
- **Examen de qualification du BEPC** (partie I : MCQ et partie II : OSCE).
- https://pebc.ca/fr/



Durée

- Procédure d'accréditation et d'examen pour les pharmaciens formés à l'étranger : 1 à 2 ans.
- Stage : 6 mois (peut varier selon l'expérience du candidat).



Titres et accréditations

- Certifié par le BEPC et autorisé par l'ACP à travailler en tant que **pharmacien** en Alberta.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES DES PHARMACIENS ET ASSISTANTS EN PHARMACIE

Compétences Transférables

1. Expertise en matière de médicaments
2. Conseils aux patients
3. Activités en pharmacie
4. Pensée critique
5. Travail d'équipe

Occupations Comparables

1. Gestionnaire de pharmacie
2. Pharmacien clinicien
3. Représentant des ventes pharmaceutiques
4. Liaison en sciences médicales

GESTIONNAIRES DE SOINS DE SANTÉ

CANADIAN COLLEGE OF HEALTH LEADERS
COLLÈGE CANADIEN DES LEADERS EN SANTÉ

Instance règlementaire: Alberta Supports Centre // Collège canadien des responsables de la santé (CCRS)

WWW.CCHL-CCLS.CA

613-235-7218
SANS FRAIS: 1-877-227-3838

INFO@CCHL-CCLS.CA

150 ISABELLA, SUITE 1102
OTTAWA, ONTARIO K1S 1V7

X: @GOVCANHEALTH
LINKEDIN: HEALTH CANADA SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Aucune licence spécifique n'est requise, mais une expérience dans le domaine des soins de santé et de la gestion est généralement nécessaire. Certains employeurs peuvent préférer des certifications telles que le titre de Certified Health Executive (CHE) du Collège canadien des responsables de la santé (CCRS).

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Formation et expérience** : Assurez-vous que vous répondez aux exigences minimales, y compris une formation dans le domaine de la santé et une expérience en matière de gestion.
2. **Certification (facultatif)** : Obtenez des certifications telles que le CHE pour renforcer votre candidature.
3. Postuler directement auprès d'employeurs tels que les services de santé de l'Alberta ou des organismes de santé privés.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

- Les personnes intéressées doivent généralement être titulaires d'une **licence ou d'un master** en administration des soins de santé, en santé publique, en soins infirmiers ou en gestion d'entreprise.
- Les diplômes internationaux doivent être évalués par des organismes tels que **World Education Services (WES).**



Examens obligatoires

- Aucun examen formel n'est requis, mais les certifications professionnelles telles que le CHE peuvent comprendre des évaluations.



Durée

- Licence: 4 ans
- Maîtrise : 2 ans (facultatif mais préférable pour les postes de gestion)
- Les programmes de certification comme le CHE durent de 6 à 12 mois.



Titres et accréditations

- Vérification du casier judiciaire requise.
- Le titre de **Certified Health Executive/Leader certifié en santé (CHE/LCS)** est recommandé mais pas obligatoire.
- https://cchl-ccls.ca/fr/

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES DES GESTIONNAIRES DE SOINS DE SANTÉ

Compétences Transférables

1. Leadership
2. Connaissance en politiques de santé
3. Budgétisation
4. Communication
5. Prise de décision
6. Gestion d'équipe

Occupations Comparables

1. Gestionnaire d'hôpital
2. Direction de clinique
3. Gestionnaire en santé publique
4. Gestionnaire de programme de santé
5. Gestionnaire d'assurance de la qualité



Secteur de la vente et des services

SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Canadian Food Safety Group

Instance règlementaire: Classification nationale des professions

WWW.CANADIANFOODSAFETY.COM

(587) 329 9180

INFO@CANADIANFOODSAFETY.COM

#80, 5251-48 AVENUE S.E.
CALGARY, AB T2B 3S2

FACEBOOK: CANADIAN FOOD SAFETY GROUP SUR FACEBOOK

X: @CANADIAN_FOOD

LINKEDIN: CANADIAN FOOD SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Certification en matière de sécurité alimentaire – Alberta Health Services

- Certification de la sécurité alimentaire

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Il n'existe pas d'organisme de réglementation officiel, mais Alberta Health Services peut exiger une certification en matière de sécurité alimentaire.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Il n'existe pas d'organisme de réglementation officiel , mais Alberta Health Services peut exiger une certification en matière de sécurité alimentaire.

Examens obligatoires

Aucun examen formel n'est requis, mais la certification en matière de sécurité alimentaire pourrait comprendre un examen.

Titres et accréditations

- *Certification avancée en matière de sécurité alimentaire (manipulateurs)*
- *Certification en Analyse des risques et maîtrise des points critiques (Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP))*
- *Sécurité alimentaire pour les livreurs de repas*
- *Certification en sensibilisation aux allergènes de la sécurité alimentaire canadienne*

Durée

La formation dure généralement de quelques jours à quelques semaines, selon le cours.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Compétences Transférables

1. Service à la clientèle
2. Manipulation des aliments
3. Systèmes sanitaires
4. Travail d'équipe

Occupations Comparables

1. Cuisiniers
2. Superviseurs des services alimentaires
3. Assistant en restauration

CUISINIERS

Instance règlementaire: Système d'apprentissage et de formation industriel (Apprenticeship and Industry Training (AIT)) et le Gouvernement de l'Alberta (pour ceux qui souhaitent obtenir la certification Sceau rouge en tant que cuisinier).

WWW.RED-SEAL.CA

NUMÉRO SANS FRAIS: 1-800-248-4823

INFO@RED-SEAL.CA

APPRENTISSAGE ET FORMATION INDUSTRIELLE
19ÈME ÉTAGE, COMMERCE PLACE
10155 - 102 ST N.O.
EDMONTON, ALBERTA T5J 4L5

Type d'enregistrement et autorisation: Certification Sceau rouge est recommandée car elle est reconnue à l'échelle du Canada.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. Suivre un programme d'apprentissage pour obtenir la certification Sceau rouge.
2. Postulez par l'intermédiaire du Système d'apprentissage et de formation industriel de l'Alberta (AIT).
3. Réussir l'examen du Sceau rouge.

CNP **63200**

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

- Diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent, plus un programme d'apprentissage ou d'études supérieures en cuisine.
- Formation des cuisiniers



Examens obligatoires

- Examen du Sceau rouge pour les cuisiniers certifiés.
- Sceau rouge



Durée

- En général, deux ans de formation en apprentissage, avec un temps supplémentaire pour la préparation de l'examen.



Titres et accréditations

- Certification Sceau rouge pour les cuisiniers.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

FOR COOKS

Compétences Transférables

1. Préparation des aliments
2. Gestion de la cuisine
3. Sécurité alimentaire
4. Service à la clientèle

Occupations Comparables

1. Chef de cuisine
2. Spécialiste de la restauration
3. Propriétaire de restaurant
4. Chef cuisinier

SUPERVISEURS DES SERVICES ALIMENTAIRES

Instance règlementaire: Il n'existe pas d'organisme de réglementation spécifique, mais certains employeurs peuvent exiger une certification en matière de sécurité alimentaire par l'intermédiaire de Alberta Health Services.

WWW.ALBERTAHEALTHSERVICES.CA

(866) 606-3496

INFO@ALBERTAHEALTHSERVICES.CA

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
ALBERTA HEALTH SERVICES
SEVENTH STREET PLAZA
14E ÉTAGE, TOUR NORD
10030 - 107 RUE N.O.
EDMONTON, ALBERTA T5J 3E4

FACEBOOK: ALBERTA HEALTH SERVICES - FOOD SAFETY

Type d'enregistrement et autorisation: Aucun permis officiel n'est requis pour les superviseurs de services alimentaires en Alberta, mais une certification en matière de sécurité alimentaire est souvent exigée.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. Obtenir **la certification en matière de sécurité alimentaire** auprès des services de Alberta Health Services.
2. Acquérir une expérience de supervision dans le domaine de la restauration (par exemple, restaurants, cafétérias).

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

- Formation en cours d'emploi avec expérience de la supervision, plus éventuellement des cours post-secondaires en sécurité alimentaire ou en gestion de l'hôtellerie et de la restauration.
- Cours de supervision.



Examens obligatoires

- Aucun examen formel n'est requis, sauf si une formation à la sécurité alimentaire est nécessaire.



Durée

- La formation à la sécurité alimentaire dure généralement de quelques jours à quelques semaines.



Titres et accréditations

- Alberta Health Services - santé publique environnementale

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES SUPERVISEURS DES SERVICES ALIMENTAIRES

Compétences Transférables

1. Leadership
2. Gestion d'équipe
3. Service clientèle
4. Sécurité alimentaire

Occupations Comparables

1. Gestionnaire des services alimentaires
2. Superviseur de la restauration
3. Gestionnaire de restaurant

VENDEURS ET ÉTALAGISTES

Instance règlementaire: Il n'existe pas d'organisme de réglementation spécifique pour les fonctions de vente au détail en Alberta.

WWW.RETAILCOUNCIL.ORG

416-922-6678

INFO@RETAILCOUNCIL.ORG

CONSEIL CANADIEN DU COMMERCE DE DÉTAIL - ALBERTA
10180 101 ST N.O., EDMONTON AB T5J 1V3

TWITTER: @RETAILCOUNCIL
FACEBOOK: RETAIL COUNCIL OF CANADA

Type d'enregistrement et autorisation: Aucun permis officiel n'est exigé pour les postes dans le secteur de vente au détail en Alberta.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. Formation en cours d'emploi ou certification dans le domaine du service à la clientèle ou de la gestion du commerce de détail.
2. Des programmes de formation spécifiques au commerce de détail peuvent être proposés par des employeurs ou des associations sectorielles.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

La formation en cours d'emploi est courante, mais certains employeurs peuvent préférer une expérience ou des certifications dans le domaine du service à la clientèle ou de la gestion du commerce de détail.

Examens obligatoires

Aucun examen formel n'est requis pour les postes de débutants.

Titres et accréditations

Une certification dans le domaine du service à la clientèle peut s'avérer utile, mais n'est pas nécessaire.

Durée

La formation se déroule généralement sur le lieu de travail.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DEA VENDEURS ET ÉTALAGISTES

Compétences Transférables	Occupations Comparables
1. Service clientèle	1. Superviseur du commerce de détail
2. Compétences en matière de vente	2. Gestion des magasins
3. Gestion des stocks	3. Étalagiste
4. Communication	4. Gestionnaire des ventes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Instance règlementaire: Il n'existe pas d'organisme de réglementation spécifique pour les adjoints administratifs.

WWW.IAAP-HQ.ORG

816.891.6600

GENINFO@IAAP-HQ.ORG

SANS OBJET.

TWITTER: @IAAP_HQ
LINKEDIN: INTERNATIONAL ASSOCIATION OF ADMINISTRATIVE PROFESSIONALS

Type d'enregistrement et autorisation: Adjoint professionnel certifié (Certified Administrative Professional (CAP)) est une certification volontaire qui n'est pas obligatoire pour occuper un poste d'adjoint administratif.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Les nouveaux arrivants possédant des qualifications internationales devront peut-être demander une évaluation de leurs compétences ou suivre des cours supplémentaires en bureautique, en fonction des exigences de l'employeur.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Diplôme de fin d'études secondaires, souvent complété par des cours spécialisés en gestion de bureau, en informatique ou en administration des affaires
Formation des assistants administratifs

Examens obligatoires

Aucun examen officiel n'est requis, mais des certifications telles que le CAP (Certified Administrative Professional) peuvent améliorer l'employabilité.

Titres et accréditations

Des certifications telles que celle de professionnel administratif agréé peuvent être obtenues auprès d'organisations professionnelles telles que l'Association internationale des professionnels administratifs (IAAP), mais elles ne sont pas obligatoires pour l'exercice de la profession.

Durée

En général, un certificat ou un diplôme peut être obtenu en une période s'étalant de 6 mois à 2 ans.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS



Compétences Transférables

1. Organisation
2. Communication
3. Gestion du temps
4. Résolution de problèmes

Occupations Comparables

1. Adjoint à la direction
2. Gestionnaire de bureau
3. Représentant des services à la clientèle

REPRÉSENTANTS DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Instance règlementaire: Il n'existe pas d'organisme de réglementation spécifique pour les fonctions de service à la clientèle.

Des bons points de départ sont les guichets de la Banque nationale d'emplois (Canada) et Alis Alberta – Représentant du service à la clientèle :
HTTPS://WWW.JOBBANK.GC.CA/MARKETREPORT/JOBS/15201/CA
HTTPS://ALIS.ALBERTA.CA/OCCINFO/ALBERTA-JOB-POSTINGS/

(866) 927 3925
ALBERTA SUPPORTS 1-877-644-9992

CELA DÉPEND DE L'EMPLOYEUR - LES INFORMATIONS DE CONTACT SONT FOURNIES DANS LES OFFRES D'EMPLOI.

VARIE SELON L'EMPLOYEUR ; LES POSTES DE SERVICE À LA CLIENTÈLE SONT LARGEMENT DISPONIBLES DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ À EDMONTON.

TWITTER: @JOBBANKCANADA
FACEBOOK: JOB BANK CANADA

Type d'enregistrement et autorisation: Aucune licence officielle n'est requise pour les représentants du service clientèle.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Formation/éducation** : Suivre une formation ou acquérir de l'expérience dans le domaine du service à la clientèle, de la communication ou de la gestion d'entreprise. De nombreux employeurs proposent des formations en cours d'emploi.
2. Postulez directement auprès des employeurs dans des secteurs tels que le commerce de détail, les centres d'appel, l'hôtellerie ou la finance.
3. Certaines fonctions (par exemple, dans la banque ou l'assurance) peuvent nécessiter une formation ou une certification supplémentaire spécifique au secteur.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent. Certains employeurs peuvent préférer des candidats ayant suivi une formation post-secondaire en gestion d'entreprise, en communication ou dans un domaine connexe.
Les programmes de formation tels que ceux proposés par le NorQuest College peuvent améliorer l'employabilité.

Examens obligatoires

Aucun examen formel n'est requis pour les fonctions générales de service à la clientèle.

Titres et accréditations

La plupart des employeurs proposent une formation personnalisée aux candidats embauchés, mais si vous souhaitez obtenir le titre de Professionnel certifié du service à la clientèle (PCSC) de CSPN, qui offre un ensemble complet d'outils, de techniques et de compétences efficaces en matière de service à la clientèle, n'hésitez pas à visiter le site suivant : https://mycspn.com/

Durée

Les programmes de formation ou les certifications durent généralement de quelques semaines à quelques mois. La durée de la formation en cours d'emploi varie selon l'employeur.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES REPRÉSENTANTS DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Compétences Transférables

1. Communication
2. Résolution de problèmes
3. Résolution des conflits
4. Écoute active
5. Multitâche

Occupations Comparables

1. Agent de centre d'appel
2. Personnel de ventes
3. Adjoint administratif
4. Gestionnaire du commerce de détail
5. Administrateur de comptes



Secteur du commerce et des transports

COMPRENDRE LES RESTRICTIONS COMMERCIALES EN ALBERTA

En Alberta, certains métiers ont des **activités restreintes**, ce qui signifie que des tâches spécifiques au sein du métier ne peuvent être effectuées que par des personnes répondant à **des critères réglementés**. Ces métiers exigent que les travailleurs soient des **apprentis enregistrés** ou des **personnes de métier qualifiées** pour effectuer ces tâches en toute légalité.

Les métiers sont classés en deux catégories principales :

1. **Métiers à certification obligatoires** – Les travailleurs doivent être titulaires d'un certificat de compagnon (Journeyperson Certificate) ou d'un certificat de qualification professionnelle reconnu pour être considérés comme qualifiés.
2. **Métiers à certification facultative** – Les personnes qui n'ont pas de certification officielle peuvent néanmoins exercer des activités restreintes si leur employeur les considère comme qualifiées sur la base de leurs compétences et de leur expérience.

Pour ceux qui envisagent une carrière dans les métiers, il est essentiel de vérifier si le métier qui vous intéresse comporte des activités restreintes et quelles sont les qualifications requises. Certains métiers désignés ne font l'objet d'aucune restriction, ce qui signifie que n'importe qui peut y travailler, quelle que soit son expérience ou sa certification.

Pour en savoir plus sur les restrictions et les qualifications spécifiques au commerce, consultez le site web de l'Alberta Trade Secrets à l'adresse tradesecrets.alberta.ca.



CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT

Instance règlementaire: Transport Alberta

HTTPS://WWW.ALBERTA.CA/EXCHANGE-NON-ALBERTA-LICENCES

(780) 427 7013

DRIVER.SERVICES@GOV.AB.CA

3ÈME ÉTAGE, TWIN ATRIA BUILDING, 4999 98 AVENUE N.O., EDMONTON AB, T6B 2X3

TWITTER: @AB_TRANSPORTATION

Type d'enregistrement et autorisation: Permis de conduire commercial de classe 1 (CDL)

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Passer un examen écrit et un test routier** pour obtenir un permis de conduire commercial de classe 1.
2. Passer un **examen médical** pour s'assurer de son aptitude physique à la conduite commerciale.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

L'Alberta dispose d'un système de permis de conduire classifié qui fixe les exigences en matière de permis. Il s'agit notamment de normes médicales, telles que le dépistage de drogues, pour la conduite de certains types de camions et de trains routiers (combination vehicles). Les entreprises de camionnage ne peuvent embaucher que des conducteurs qui remplissent les conditions requises par ce système.

Les mentions relatives aux freins à air comprimé sont requises pour les permis de classe 1, 2 et 3. Les candidats à un permis de classe 1 doivent:

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Avoir un permis de conduire valide de l'Alberta (pas de permis de conduire progressif)
- Satisfaire aux exigences médicales
- Compléter la formation obligatoire au niveau d'entrée (MELT)
- Réussir les tests de connaissances
- Réussir le test de conduite

Examens obligatoires	***Titres et accréditations***	***Durée***
Examen écrit et routier pour le CDL de classe 1.	Permis de conduire commercial de classe 1 (CDL)	*Formation : 3 à 6 mois selon l'école.*

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT

Compétences Transférables

1. Conduite
2. Planification des itinéraires
3. Manutention de marchandises

Occupations Comparables

1. Coordinateur logistique
2. Manutentionnaire
3. Chauffeur-livreur

AIDES ET OUVRIERS DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Apprenticeship and Industry Training
tradesecrets.alberta.ca

Instance règlementaire: Apprentissage et formation industrielle Alberta (AIT)

WWW.TRADESECRETS.ALBERTA.CA

EDMONTON: 780-427-8517
NUMÉRO SANS FRAIS: 1-800-248-4823

TRADESECRETS@GOV.AB.CA

11763 106 ST CAT 430, EDMONTON, AB T5G 2R1

TWITTER: @TRADESECRETSAB
FACEBOOK: ALBERTA APPRENTICESHIP

Type d'enregistrement et autorisation: Aucune licence officielle n'est requise
Les employeurs peuvent exiger une certification en matière de formation à la sécurité (par exemple, le système de formation à la sécurité dans la construction (CSTS)) et d'utilisation d'équipements spécifiques.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Formation en matière de sécurité:** S'inscrire à des cours de sécurité tels que le Système de formation à la sécurité en construction (CSTS) ou le (SIMDUT) par l'intermédiaire de fournisseurs accrédités (par exemple, l'Association de sécurité de la construction de l'Alberta).
2. **Demandes d'emploi**: Postulez directement auprès des entreprises de construction, des syndicats ou des agences de placement spécialisées dans le secteur de la construction.
3. **Formation spécialisée**: En fonction des exigences du poste, des certifications supplémentaires complètes (par exemple, utilisation d'une plate-forme aérienne ou d'un chariot élévateur à fourche) peuvent être requises.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Un diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent est préférable.
Une certification dans des programmes de formation à la sécurité tels que le CSTS est fortement recommandée.

Examens obligatoires

Aucun examen formel n'est requis pour les fonctions générales. Toutefois, les certifications telles que le CSTS ou le SIMDUT peuvent comporter de brefs questionnaires ou évaluations.

Titres et accréditations

1. *Certification du système de formation à la sécurité en construction* ***(CSTS).***
2. *Certification du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* ***(SIMDUT).***
3. *Des certifications supplémentaires (par exemple, premiers secours, sécurité des nacelles élévatrices) peuvent être souhaitables.*

Durée

- **Formation CSTS:** Généralement 1 jour
- **Certification SIMDUT:** 2-4 heures
- Les formations spécialisées complémentaires peuvent varier de 1 à 4 semaines.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES AIDES ET OUVRIERS DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Compétences Transférables

1. La force physique
2. Manipulation d'outils
3. Sensibilisation à la sécurité
4. Travail d'équipe
5. Gestion du temps

Occupations Comparables

1. Conducteur d'équipement lourd
2. Manoeuvre en construction générale
3. Aide-charpentier
4. Ouvrier en démolition
5. Échafaudeur

CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD

Apprenticeship and Industry Training
tradesecrets.alberta.ca

Instance règlementaire: Organisme de réglementation Apprentissage et formation industrielle - Alberta (AIT)

WWW.TRADESECRETS.ALBERTA.CA

NUMÉRO SANS FRAIS: 1-800-248-4823

TRADESECRETS@GOV.AB.CA

11763 106 ST CAT 430, EDMONTON, AB T5G 2R1

TWITTER: @TRADESECRETSAB
FACEBOOK: ALBERTA APPRENTICESHIP

Type d'enregistrement et autorisation: La certification par l'ACI est facultative mais recommandée pour l'avancement de la carrière.
La formation est généralement dispensée dans le cadre d'un apprentissage ou par un organisme de formation reconnu.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Formation**: Suivre un programme de conducteur d'équipement lourd (HEO) dans un établissement accrédité ou en apprentissage.
2. **Expérience professionnelle:** Accumuler une expérience pratique de la conduite d'engins lourds tels que bulldozers, excavateurs ou niveleuses.
3. **Certification facultative:** Pour obtenir une certification reconnue au niveau national, il faut demander la mention Sceau rouge après avoir suivi la formation et passé les examens nécessaires.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Un diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent est préférable.
Une formation spécialisée dans la conduite d'équipements lourds est requise, que ce soit par le biais d'une éducation formelle ou d'un apprentissage.

Examens obligatoires

Il n'y a pas d'examen obligatoires pour le fonctionnement de base, mais la certification Sceau rouge exige de passer un examen de niveau national.

Titres et accréditations

Certification de compagnon de l'AIT (facultatif).
Sceau rouge pour la reconnaissance interprovinciale.

Durée

1. **Programmes de formation:** 6 mois à 1 an
2. **Apprentissage:** 3 ans (y compris la formation en cours d'emploi et l'enseignement technique)
3. **Processus de certification du Sceau rouge:** 6 mois à 1 an supplémentaire après avoir terminé l'apprentissage ou une formation équivalente.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD

Compétences Transférables

1. Conduite de machines complexes
2. Conformité en matière de sécurité
3. Entretien des équipements
4. Conscience de l'espace
5. Travail d'équipe

Occupations Comparables

1. Opérateur de grue
2. Mécanicien pour poids lourds
3. Manoeuvre en construction
4. Poseur de canalisation
5. Opérateur de machine minière

TECHNICIENS ET MÉCANICIENS DE L'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Apprenticeship and Industry Training
tradesecrets.alberta.ca

Instance règlementaire: Apprentissage et formation industrielle - Alberta (AIT)

WWW.TRADESECRETS.ALBERTA.CA

EDMONTON: 780-427-8517
NUMÉRO SANS FRAIS: 1-800-248-4823

AIT.EXAMS@GOV.AB.CA

11763 106 ST CAT 430, EDMONTON, AB T5G 2R1

TWITTER: @TRADESECRETSAB

Type d'enregistrement et autorisation: Certificat de compagnon et certification Sceau rouge pour la reconnaissance interprovinciale.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Évaluation des diplômes:** Si vous avez suivi une formation à l'étranger, soumettez vos titres de compétences à l'évaluation via Alberta AIT.
2. **Programme d'apprentissage:** Compléter un apprentissage de 4 ans, comprenant une formation technique et une expérience sur le terrain.
3. **Examen:** Passez l'examen de certification interprovinciale du Sceau rouge pour obtenir la certification de compagnon technicien.
4. **Inscription:** S'inscrire auprès de l'Alberta AIT en tant que technicien d'entretien automobile agréé

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent est généralement exigé.
Avoir complété un programme de technicien d'entretien automobile dans un établissement reconnu ou avoir suivi une formation internationale équivalente.

Examens obligatoires

Examen du Sceau rouge pour la certification nationale et la mobilité interprovinciale.
Examens spécifiques à l'Alberta pour la certification des compagnons (Journeyperson).

Durée

1. **Programme d'apprentissage:** 4 ans (comprenant 1 500 heures d'expérience professionnelle par an et 8 semaines de formation technique par an).
2. **L'évaluation des compétences** et la certification Sceau rouge pour les techniciens formés à l'étranger peuvent prendre de 6 à 12 mois.

Titres et accréditations

Certificat de compagnon délivré par Alberta AIT.
Sceau rouge pour la reconnaissance interprovinciale.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES TECHNICIENS ET MÉCANICIENS DE L'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Compétences Transférables

1. Diagnostic des véhicules
2. Réparation et entretien
3. Résolution de problèmes
4. Conformité en matière de sécurité
5. Service clientèle

Occupations Comparables

1. Gestionnaire de services d'entretien automobile
2. Mécanicien pour équipement lourd
3. Mécanicien pour motos
4. Mécanicien de moteur diesel

PLOMBIERS

Apprenticeship and Industry Training
tradesecrets.alberta.ca

Instance règlementaire: Skills Trade of Alberta // Apprentissage et formation industrielle - Alberta (AIT)

WWW.TRADESECRETS.ALBERTA.CA

1-800-248-4823

TRADESECRETS@GOV.AB.CA

APPRENTISSAGE ET FORMATION INDUSTRIELLE (AIT)
11763 106 ST CAT 430, EDMONTON, AB T5G 2R1

TWITTER: @TRADESECRETSAB
FACEBOOK: ALBERTA APPRENTICESHIP

Type d'enregistrement et autorisation: Certificat d'apprentissage/de compagnon

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Il existe deux voies d'accès : l'apprentissage ou la qualification professionnelle.

Apprentissage:

1. Le programme d'apprentissage des plombiers de l'Alberta comprend le certificat de monteur d'installations au gaz – classe B
2. La durée de l'apprentissage pour un plombier est de 4 ans.
3. Les apprentis doivent démontrer qu'ils ont progressé dans leur programme d'apprentissage dans les 18 mois en s'engageant dans une activité qui mènera à l'achèvement d'une période du programme.
4. Les apprentis peuvent se présenter à l'examen interprovincial au cours de la dernière période de leur formation en apprentissage et, s'ils le réussissent, obtenir le Sceau rouge.
5. À l'issue du programme d'apprentissage, l'apprenti reçoit un certificat de compagnon et un diplôme de fin d'études (Advanced Diploma).

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Diplôme d'études secondaires

Examens obligatoires	Titres et accréditations	Durée
Examen interprovincial	Titre scolaire de niveau postsecondaire	1. **Apprentissage:** 4 ans, dont 1 560 heures de formation en cours d'emploi par an et 8 semaines de formation technique par an. 2. Pour les plombiers formés à l'étranger, l'évaluation des titres et accréditations à la certification Sceau rouge peuvent prendre de 6 à 12 mois supplémentaires.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES DES PLOMBIERS

Compétences Transférables

1. Lecture de plans
2. Installation et réparation de tuyaux
3. Résolution de problèmes
4. Conformité en matière de sécurité
5. Travail d'équipe

Occupations Comparables

1. Tuyauteur/monteur de conduites de vapeur
2. Monteur d'installations au gaz
3. Mécanicien en protection-incendie
4. Technicien chargé des systèmes de chauffage, de ventilation



ÉLECTRICIENS

Apprenticeship and Industry Training
tradesecrets.alberta.ca

Instance règlementaire: Alberta Board of Skilled Trades // Apprentissage et formation industrielle - Alberta (AIT)

WWW.TRADESECRETS.ALBERTA.CA

1-800-248-4823

TRADESECRETS@GOV.AB.CA

11763 106 RUE CAT 430, EDMONTON, AB T5G 2R1

TWITTER: @TRADESECRETSAB
FACEBOOK: ALBERTA APPRENTICESHIP

Type d'enregistrement et autorisation: Certificat de compagnon (Journeyperson Certificate)

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Vous pouvez obtenir un certificat de compagnon sur la base des éléments suivants

1. **Apprentissage** – 4 ans pour un électricien.
 - Les apprentis doivent démontrer qu'ils ont progressé dans leur programme d'apprentissage dans les 18 mois en s'engageant dans une activité qui mènera à l'achèvement d'une période du programme.
 - Les apprentis peuvent se présenter à l'examen interprovincial au cours de la dernière période de leur formation en apprentissage et, s'ils le réussissent, obtenir le Sceau rouge.
 - À l'issue du programme d'apprentissage, l'apprenti reçoit un certificat de compagnon et un diplôme de fin d'études (Advanced Diploma).
2. **Qualification professionnelle:** Vous pouvez obtenir un certificat de compagnon en fonction de Expérience professionnelle et, des compétences reconnues
 Pour plus d'informations, consultez le site: https://tradesecrets.alberta.ca/trades-in-alberta/profiles/003/

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Pour travailler en Alberta, un électricien doit être l'UN des éléments suivants:

1. Un apprenti enregistré
2. Un compagnon électricien certifié en Alberta
3. Une personne titulaire d'un certificat professionnel reconnu

Examens obligatoires	Examen interprovincial
Titres et accréditations	**Certificat de compagnon électricien** de l'AIT. **Sceau rouge** pour une reconnaissance nationale.
Durée	Un minimum de 72 mois ET 9 360 heures d'expérience professionnelle.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES DES ÉLECTRICIENS

Compétences Transférables	Occupations Comparables
1. Théorie de l'électricité	1. Électricien industriel
2. Câblage	2. Électricien d'entretien
3. Installation du circuit et dépannage	3. Inspecteur en électricité
4. Protocoles de sécurité	4. Coordonnateur de chantier de travaux électriques
5. Lecture de plans	5. Automaticien
6. Collaboration en équipe	

CHARPENTIERS

Apprenticeship and Industry Training
tradesecrets.alberta.ca

Instance règlementaire: Apprentissage et formation industrielle - Alberta (AIT)

WWW.TRADESECRETS.ALBERTA.CA

1-800-248-4823

TRADESECRETS@GOV.AB.CA

11763 106 RUE CAT 430, EDMONTON, AB T5G 2R1

TWITTER: @TRADESECRETSAB
FACEBOOK: ALBERTA APPRENTICESHIP

Type d'enregistrement et autorisation: Un certificat de compagnon émis par l'Alberta Apprenticeship and Industry Training (AIT) est nécessaire pour travailler en tant que charpentier agréé en Alberta.
Les charpentiers formés à l'étranger doivent passer par un processus d'évaluation des compétences avec l'AIT pour répondre aux normes de l'Alberta.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Évaluation des diplômes:** Soumettre les diplômes internationaux pour évaluation par l'intermédiaire de l'ACI.
2. **Programme d'apprentissage:** Suivre un programme d'apprentissage de 4 ans, combinant l'expérience sur le terrain et la formation technique en classe.
3. **Examen du Sceau rouge:** Après avoir terminé l'apprentissage, il faut réussir l'examen du Sceau rouge pour obtenir la certification interprovinciale.
4. **Certification de compagnon:** S'inscrire à l'ACI en tant que compagnon charpentier après avoir réussi les examens requis.

CNP **72310**

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent est exigé.
Avoir complété un programme d'apprentissage en charpenterie accrédité ou un programme de formation approprié.

Examens obligatoires

Examen du Sceau rouge pour la certification interprovinciale. L'examen de certification des compagnons de l'AIT pour l'Alberta. Examen du Sceau rouge

Durée

1. **Programme d'apprentissage:** 4 ans, avec 1 560 heures d'expérience professionnelle par an et 8 semaines de formation technique par an.
2. **Examen du Sceau rouge:** Les charpentiers formés à l'étranger ont généralement besoin de 6 à 12 mois supplémentaires après avoir terminé leur apprentissage.

Titres et accréditations

Certificat de compagnon charpentier délivré par l'AIT. Sceau rouge pour la reconnaissance interprovinciale.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES DES CHARPENTIERS

Compétences Transférables

1. Encadrement
2. Lecture de plans
3. Sécurité dans la construction
4. Gestion de projet
5. Menuiserie
6. Résolution de problèmes

Occupations Comparables

1. Gestionnaire en construction
2. Poseur de cloisons sèches
3. Ébéniste
4. Estimateur en coûts de construction
5. Superviseur de chantier



Secteur de l'éducation

ÉDUCATEURS ET ASSISTANTS DE LA PETITE ENFANCE

AECEA
Association of Early Childhood Educators of Alberta

Instance règlementaire: Gouvernement de l'Alberta // Association des éducateurs de la petite enfance en Alberta (AECEA)

HTTPS://WWW.ALBERTA.CA/CHILD-CARE-STAFF-CERTIFICATION.ASPX
HTTPS://AECEA.CA/

COMPOSEZ : 1-800-661-9754
SANS FRAIS (EN ALBERTA) : 1-800-661-9754
TÉLÉCOPIEUR: 780-427-1258

CS.STAFFCERTIFICATION@GOV.AB.CA

BUREAU DE CERTIFICATION DU PERSONNEL DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS :
6ÈME ÉTAGE, STERLING PLACE, 9940 - 106 RUE
EDMONTON, ALBERTA T5K 2N2
GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA :
320-11150 AVENUE JASPER, EDMONTON AB, T5K 0C7

FACEBOOK: YOUR ALBERTA - GOVERNMENT OF ALBERTA
X (FORMERLY TWITTER): @YOURALBERTA

Type d'enregistrement et autorisation: Certificate d'éducateur de la petite enfance

IL EXISTE TROIS NIVEAUX DE CERTIFICATION POUR LES ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE :

A. Éducateur de jeunes enfants de niveau 1 (anciennement assistant de développement de l'enfant)

Il vous sera demandé d'envoyer des copies de vos relevés de notes attestant que vous avez suivi l'une des formations suivantes :

1. 45 heures (3 crédits) de cours post-secondaires liés au développement de l'enfant
2. Cours d'orientation sur la garde d'enfants en Alberta
3. CCS 3110, 3120, 3130, 3140 et 3150 (proposés dans le cadre des Études professionnelles et technologiques (Career and Technology Studies) offertes dans les écoles secondaires de l'Alberta.
4. Programme de formation à la garde d'enfants en milieu familial par l'intermédiaire d'une agence de garde d'enfants en milieu familial agréée par l'Alberta Family Child Care (garde d'enfants en milieu familial de l'Alberta).
5. Les cours de l'ELCC (Enseignement préscolaire et de garderie) dont les résultats sont axés sur la diversité et les apprentissages autochtones, tels qu'approuvés par les Services à l'enfance.

B. Éducateur de jeunes enfants de niveau 2 (anciennement agent de développement de l'enfant)

C. Éducateur de la petite enfance de niveau 3 (anciennement superviseur du développement de l'enfant).

Pour les niveaux 2 et 3, vous devez prendre les dispositions nécessaires pour que vos relevés de notes officiels soient envoyés directement par votre établissement d'enseignement au bureau de certification du personnel des services de garde d'enfants de l'Alberta.
Si avez fait vos études à l'étranger, consultez le Guide de certification des éducateurs de la petite enfance pour savoir si vous avez besoin d'une évaluation des compétences linguistiques ou d'autres documents supplémentaires.
Une fois que vous avez lu le guide, déposez votre candidature en ligne en utilisant le formulaire de demande de certification des éducateurs de la petite enfance.
Une fois votre demande évaluée, vous recevrez votre certificat d'éducateur de jeunes enfants si vous remplissez les conditions de certification.
Le délai de traitement des de certification est actuellement de 4 à 6 semaines.



DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Certifications de niveau 1, 2 et 3.

Examens obligatoires

Aucun examen standardisé n'est exigé pour la certification, mais il est obligatoire de prouver sa formation et ses qualifications.

Titres et accréditations

Pour être certifié au niveau 1, vous devez avoir suivi l'une des formations suivantes :

- Orientation sur la garde d'enfants en Alberta
- CCS 3110, 3120, 3130, 3140 et 3150 (proposés dans le cadre des Études professionnelles et technologiques (Career and Technology Studies) dans les écoles secondaires en Alberta.
- 45 heures (3 crédits) de cours post-secondaires liés au développement de l'enfant.
- Programme de formation à la garde d'enfants en milieu familial par l'intermédiaire d'une agence de garde d'enfants en milieu familial agréée par l'Alberta Family Child Care (garde d'enfants en milieu familial de l'Alberta).
- Les cours de l'ELCC (Enseignement préscolaire et de garderie) dont les résultats sont axés sur la diversité et les apprentissages autochtones, tels qu'approuvés par les Services à l'enfance.

Pour être certifié au niveau 2, vous devez avoir suivi les cours suivants :

- Programme d'un an menant à un certificat d'apprentissage préscolaire et de garde d'enfants offert par un collège ou une université publique de l'Alberta, ou posséder une équivalence éducative approuvée.

Pour être certifié au niveau 3, vous devez avoir suivi les cours suivants :

- Programme de deux ans menant à un diplôme en apprentissage préscolaire et en garde d'enfants offert par un collège ou une université publique de l'Alberta, ou posséder une équivalence éducative approuvée.

Durée

Évaluation des diplômes et processus de certification : **4 à 12 semaines.**
Des formations complémentaires (au besoin) varient en fonction du niveau de certification.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables	Occupations Comparables
1. Connaissance du développement de l'enfant	1. Aide-enseignant à l'école primaire
2. Compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles	2. Travailleur de l'aide à l'enfance et à la jeunesse
3. Patience et résolution de problèmes	3. Spécialiste de l'apprentissage préscolaire
4. Gestion de la sécurité et du comportement	4. Assistant pour les besoins spéciaux

INSTRUCTEURS DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL ET PROFESSIONNEL

Instance règlementaire: Il n'existe pas d'organisme de réglementation spécifique pour les instructeurs des collèges et des écoles professionnelles en Alberta. Chaque établissement fixe ses propres normes d'embauche et peut exiger des qualifications ou des certifications spécifiques.

Type d'enregistrement et autorisation: Il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'une licence pour suivre un enseignement général, universitaire ou professionnel. Cependant, la reconnaissance des diplômes et l'expérience de l'enseignement sont généralement obligatoires.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Démarches pour les candidats formés à l'étranger

1. **Évaluation des diplômes: soumettre vos diplômes à un service d'évaluation tel que :**
 - World Education Services **(WES) – WES**
 - International Qualifications Assessment Service **(IQAS) – IQAS**
2. **Perfectionnement professionnel:** Si nécessaire, suivre des programmes de développement professionnel tels qu'un certificat d'éducateur d'adultes ou une certification en conception pédagogique auprès d'institutions telles que NorQuest College ou NAIT.
3. **Postuler à des emplois:** Soumettez votre candidature directement aux établissements d'enseignement supérieur ou aux écoles professionnelles en y joignant : votre
 - Votre curriculum vitae.
 - Un rapport d'évaluation des compétences.
 - Une preuve d'expérience dans l'enseignement (lettres de référence ou dossiers d'emploi).

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Une licence, une maîtrise ou un doctorat dans un domaine pertinent est exigé pour l'enseignement au niveau collégial.
Les instructeurs professionnels peuvent avoir besoin d'une combinaison de qualifications académiques et d'une expérience substantielle dans l'industrie.



Examens obligatoires

Aucun examen standardisé n'est requis. Toutefois, une preuve de la maîtrise de l'anglais **(par exemple, IELTS ou CLB)** peut être nécessaire si l'anglais n'est pas la langue maternelle du demandeur.



Titres et accréditations

Évaluation des diplômes par le biais du WES ou de l'IQAS pour confirmer l'équivalence avec les normes d'éducation canadiennes
Certifications optionnelles:

- **Certificat d'éducateur d'adultes** (pour enseigner à des étudiants de l'enseignement post-secondaire ou à des adultes)
- **Certification en conception pédagogique** (pour l'élaboration de programmes d'études)



Durée

Évaluation des diplômes et processus de certification : 4 à 12 semaines
L'intégration dépend du calendrier de l'institution qui recrute.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables	Occupations Comparables
1. Expertise adéquate en la matière.	1. Professeur de l'enseignement secondaire.
2. Conception des programmes et de l'enseignement.	2. Formateur en entreprise
3. Compétence à parler en public et communication.	3. Consultant en éducation
4. Évaluation des étudiants et expérience en rétroaction.	4. Développeur de programmes d'études

ENSEIGNANTS DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

The Alberta Teachers' Association

Alberta Education

Instance règlementaire: Ministère de l'Éducation de l'Alberta. Alberta Teaching Authority (ATA) pour la certification et l'autorisation d'exercer.

WWW.ALBERTA.CA/TEACHER-CERTIFICATION

780-447-9400

TEACHER.CERTIFICATION@GOV.AB.CA

11010 142 RUE N.O.
EDMONTON, ALBERTA T5N 2R1

FACEBOOK: ABTEACHERS SUR FACEBOOK
INSTAGRAM: @ABTEACHERS
LINKEDIN: ABTEACHERS SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Certificat professionnel provisoire (CPP) : Délivré aux enseignants qualifiés lors de la certification initiale.
Certificat professionnel permanent (CPP) : Accordé après deux ans d'enseignement réussi dans le cadre de l'IPC.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Évaluation des diplômes:** Soumettre les qualifications académiques et les relevés de notes au ministère de l'Éducation de l'Alberta pour fins d'évaluation.
 - Utiliser des services tels que IQAS ou WES si nécessaire.
2. **Compétences linguistiques:** Fournir la preuve de la maîtrise de la langue anglaise (par exemple, IELTS Academic avec un score de 7,0 ou plus), le cas échéant.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

3. **Soumettre la demande** : Remplir la demande en ligne par l'intermédiaire du Service de certification des enseignants en Alberta (Alberta Teacher Certification Service). Ne pas oublier d'inclure:
 - Évaluation des diplômes.
 - Justification de votre niveau d'études (licence en éducation ou équivalent).
 - Attestation de capacité professionnelle du pays d'origine.
 - Vérification du casier judiciaire.
4. **Examen et approbation:** Le ministère de l'Éducation de l'Alberta examinera votre demande. Une fois la demande approuvée, le certificat professionnel provisoire (IPC) est émis.
5. **Développement professionnel**: Effectuer deux années d'enseignement supervisé dans le cadre de l'IPC pour obtenir le **certificat professionnel permanent (CPP)**.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

- **Une licence en éducation** (B.Ed.) est requise.
- Les qualifications internationales doivent être évaluées pour s'assurer qu'elles répondent aux normes de l'Alberta.



Titres et accréditations

Certificat professionnel provisoire (CPP) après l'évaluation initiale.
Certificat professionnel permanent (CPP) après une expérience d'enseignement réussie.



Durée

Évaluation des compétences et processus de certification : **4 à 12 mois**, en fonction de l'exhaustivité de la demande et des évaluations requises.
Deux années d'enseignement sous la CIP pour obtenir le CPP.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables	Occupations Comparables
1. Gestion de la classe et planification des cours.	1. Consultant en éducation
2. Communication et prise de parole en public.	2. Développeur de programmes d'études
3. Evaluation des étudiants.	3. Directeur d'école
4. Résolution des conflits et sensibilité culturelle.	4. Formateur en entreprise

PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ ET CONFÉRENCIERS

Alberta Government

Instance règlementaire: Il n'existe pas d'organisme de réglementation spécifique pour les professeurs d'université et les conférenciers en Alberta. Les universités fixent leurs propres normes de recrutement, exigeant généralement des diplômes de haut niveau et une expérience pertinente.

WWW.ALBERTA.CA

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'ALBERTA
1-780-427-5605

AE.ALBERTA@GOV.AB.CA

5ÈME ÉTAGE, COMMERCE PLACE
10155 102 RUE, EDMONTON, ALBERTA T5J 4L5

FACEBOOK: YOUR ALBERTA - GOVERNMENT OF ALBERTA
X (FORMERLY TWITTER): @YOURALBERTA

Type d'enregistrement et autorisation: Aucune licence spécifique n'est requise pour devenir professeur ou conférencier en Alberta. Les qualifications académiques (généralement un doctorat ou équivalent) et la preuve d'une expertise en matière d'enseignement et de recherche sont toutefois obligatoires.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Étapes pour les professeurs et les conférenciers formés à l'étranger

1. **Évaluation des diplômes**
 - Soumettre les qualifications académiques (licence, master, doctorat) pour évaluation par l'entremise de :

 Services mondiaux de l'éducation (WES) : WES Canada
 Service d'évaluation des qualifications internationales (IQAS) : IQAS Alberta

2. **Développement professionnel de la recherche** (facultatif)
 - S'inscrire à des **programmes de développement de l'enseignement** ou obtenir des certifications, par exemple
 a. **Certificat d'éducateur d'adultes** ou **certification en conception pédagogique**. Exemples : NorQuest College – Adult Education ou NAIT Teaching Programs

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

3 **Compétences linguistiques:**
- Pour les personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, fournir les résultats de l'**IELTS Academic** (minimum 7.0) ou des compétences linguistiques équivalentes si l'établissement l'exige.

4 **Préparer** le dossier de **candidature**
- Inclure un CV mettant en évidence l'expérience en matière d'enseignement et de recherche, les publications universitaires, le rapport d'évaluation des diplômes et les références.

5 **S'adresser aux** institutions
Exemples d'institutions à Edmonton : Carrières de l'Université de l'Alberta et Université MacEwan

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Vous remplissez les conditions requises si vous êtes titulaire de l'un des diplômes suivants:
- Un **doctorat** dans le domaine d'étude pour les postes menant à la titularisation.
- Un **master** ou un **diplôme** équivalent pour les postes à durée limitée ou les postes de conférencier.
- Évaluation des diplômes confirmant l'équivalence avec l'enseignement post-secondaire canadien.



Examens obligatoires

Aucun examen spécifique n'est requis pour l'obtention de la licence. Des examens de compétence linguistique (IELTS ou équivalent) peuvent être nécessaires pour les personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.



Durée

Programmes de développement professionnel (facultatif) : **6 mois à 1 an**



Titres et accréditations

Évaluation des compétences par le biais de **WES** ou d'**IQAS.** Des certifications optionnelles en **éducation des adultes** ou en **développement de l'enseignement** peuvent renforcer les qualifications.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables

1. Expertise en la matière
2. Recherche et analyse
3. Développement des programmes d'études et pédagogique
4. Rédaction et publication universitaires
5. Art oratoire et communication
6. Pensée critique et résolution de problèmes
7. Leadership et mentorat
8. Communication interculturelle
9. Collaboration et travail 'équipe

Occupations Comparables

1. Consultant en éducation
2. Chercheur
3. Développement de programmes d'études
4. Conseiller académique
5. Formateur en entreprise
6. Analyste politique
7. Concepteur de programmes d'études
8. Rédacteur en chef pour des publications universitaires



AIDES-ENSEIGNANTS

Instance règlementaire: Les aides-enseignants ne sont pas réglementés par un organisme provincial spécifique en Alberta. Les normes et les exigences en matière d'emploi sont déterminées par les conseils scolaires ou les établissements **d'enseignement.**

WWW.ALBERTA.CA

(800) 890 6972

EDUCATION.INQUIRIES@GOV.AB.CA

ALBERTA EDUCATION
COMMERCE PLACE, 6E ÉTAGE
10155 102 RUE N.O.
EDMONTON, ALBERTA T5J 4L5

FACEBOOK: YOUR ALBERTA - GOVERNMENT OF ALBERTA
X (FORMERLY TWITTER): @YOURALBERTA

Type d'enregistrement et autorisation: Aucun permis officiel n'est exigé des aides-enseignants en Alberta. Les employeurs exigent généralement des certifications ou des formations pertinentes dans le domaine du soutien à l'éducation.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Évaluation des diplômes:**
 - Pour les personnes formées à l'étranger, soumettez vos diplômes pour évaluation par l'intermédiaire du World Education Services (WES) ou de l'International Qualifications Assessment Service (IQAS) : **World Education Services (WES) ou International Qualifications Assessment Service (IQAS)**
2. **Certification en soutien éducatif** (recommandée)
 - Suivre un **programme** reconnu **d'assistant en éducation** ou une formation appropriée. Des programmes sont disponibles dans des établissements tels que **NorQuest College**: Certificat d'assistant en éducation et l'**Université MacEwan** : assistant en éducation

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

3 **Compétences linguistiques** (le cas échéant) :

- Si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, vous devez démontrer que vous maîtrisez cette langue via :
- **IELTS académique** : Score minimum de 6,5

CLB: Niveau 7 ou supérieur.

4 **Postuler à des postes:**

- Soumettre les candidatures aux conseils scolaires ou aux écoles privées. Fournir un rapport d'évaluation des compétences, la preuve des certifications ou de la formation, les références et l'expérience pertinente.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent est le minimum requis.
Les employeurs préfèrent les candidats titulaires d'un **certificat ou d'un diplôme** en assistance éducative ou dans un domaine connexe.
L'expérience de travail avec des enfants ou des étudiants ayant des besoins particuliers est souvent un atout.

Examens obligatoires

Aucun examen standardisé n'est requis pour ce poste. Toutefois, des évaluations de certification ou de formation peuvent faire partie des programmes de développement professionnel.

Titres et accréditations

Certifications recommandées

- ***Certificat d'assistant pédagogique.***
- ***Certification en premiers secours et en réanimation cardio-pulmonaire.***

Intervention non violente en cas de crise *(**NVCI**) (pour les rôles d'éducation spéciale).*

Durée

- ***Programmes de certificat d'assistant pédagogique*** *: 1 an (temps plein).*
- *Évaluation des diplômes et procédure d'inscription : 4 à 12 semaines.*

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES AIDES-ENSEIGNANTS

Compétences Transférables

1. Soutien en classe et assistance pédagogique
2. Compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles
3. Connaissance du développement de l'enfant
4. Gestion du comportement et résolution des conflits
5. Capacité organisationnelle et multitâches

Occupations Comparables

1. Travailleur auprès des enfants et des jeunes
2. Éducateur en petite enfance
3. Assistant en éducation spécialisée
4. Travailleur des services sociaux
5. Animateur de programmes récréatifs





Secteur des technologies et des systèmes d'information

SPÉCIALISTES DES SYSTÈMES D'ENTREPRISE

Instance règlementaire: Il n'existe pas d'organisme de réglementation spécifique pour les analystes et les consultants en Alberta. Toutefois, une certification délivrée par des associations professionnelles telles que l'International Institute of Business Analysis (IIBA) ou le Project Management Institute (PMI) peut s'avérer bénéfique pour l'avancement de la carrière.

WWW.IIBA.ORG

+1 866-789-4422

INFO@IIBA.ORG

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANALYSE COMMERCIALE
2544 WESTON RD, UNITÉ 529
NORTH YORK, ON M9N 2A6
CANADA

FACEBOOK. FACEBOOK.COM/IIBA.ORG
X: TWITTER.COM/IIBA/
LINKEDIN: LINKEDIN.COM/COMPANY/IIBA/

Type d'enregistrement et autorisation: Aucune licence spécifique n'est requise pour travailler en tant qu'analyste commercial ou consultant en Alberta. Toutefois, des certifications telles que la Certified Business Analysis Professional (CBAP) de l'IIBA ou le Project Management Professional (PMP) du PMI peuvent améliorer les perspectives d'emploi.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1 **Évaluation des diplômes**

Si vous avez suivi des études à l'étranger, vous devez soumettre vos titres de compétences à l'évaluation par l'intermédiaire de l'un des services suivants :

- **Services mondiaux de l'éducation (WES)**
- **Service international d'évaluation des qualifications (IQAS)**

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

2 **Développement professionnel et certification (facultatif)**

Envisagez d'obtenir des certifications telles que celles-ci :

- **Professionnel certifié en analyse d'entreprise (CBAP**) de l'IIBA
- **Professionnel de la gestion de projet (PMP)** du PMI

Ces certifications peuvent être obtenues dans le cadre de programmes accrédités.

3 **Préparer le dossier de candidature :**

- Un CV mettant en évidence une expérience pertinente en matière d'analyse commerciale, d'analyse des systèmes ou de conseil.
- Inclure les diplômes et, le cas échéant, des preuves de certifications.
- 'expérience pertinente peut inclure la participation à des projets d'entreprise, l'amélioration des processus ou des solutions informatiques.

4 **Postuler auprès des employeurs**

Exemples d'employeurs à Edmonton :

- ATB Financial
- Ville d'Edmonton
- Telus
- Stantec
- KPMG

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Une licence en administration des affaires, en informatique, en technologie de l'information ou dans un domaine connexe est généralement requise. L'expérience professionnelle peut parfois remplacer l'éducation formelle, en particulier pour les postes de consultants.



Examens obligatoires

Aucun examen spécifique n'est requis pour les analystes et les consultants en gestion d'entreprise. Toutefois, les certifications professionnelles telles que CBAP ou PMP requièrent la réussite d'un examen.



Titres et accréditations

Évaluation des diplômes *par le biais du WES ou de l'IQAS si l'enseignement a été reçu à l'étranger.*

Professionnel certifié en analyse d'entreprise (CBAP*) de l'IIBA ou* ***professionnel en gestion de projet (PMP)*** *du PMI.*

Des certifications supplémentaires en ***méthodologie Agile*** *ou* ***Lean Six Sigma*** *peuvent également renforcer les qualifications.*



Durée

Les programmes de certification tels que ***CBAP*** *ou* ***PMP*** *nécessitent généralement de 6 mois à 1 an, en fonction de votre niveau d'expérience et de votre rythme d'apprentissage.*

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES DES SPÉCIALISTES DES SYSTÈMES D'ENTREPRISE

Compétences Transférables

1. Amélioration des processus d'entreprise
2. Collecte et analyse des besoins
3. Gestion de projets
4. Communication avec les intervenants
5. Évaluation et gestion des risques
6. Gestion du changement
7. Mise en place des systèmes informatiques
8. Analyse des données et rapports
9. Résolution de problèmes et pensée critique
10. Méthodologies Agile et Scrum
11. Relations avec les clients et consultation

Occupations Comparables

1. Gestionnaire de projets
2. Consultant informatique
3. Analyste de systèmes
4. Analyste de données Spécialiste en amélioration des processus
5. Gestionnaire en développement commercial
6. Analyste financier
7. Consultant en gestion
8. Consultant en développement organisationnel

DÉVELOPPEURS WEB ET PROGRAMMEURS

Instance règlementaire: En Alberta, les développeurs et les programmeurs Web ne sont pas réglementés par un organisme provincial spécifique. Toutefois, il existe des certifications professionnelles volontaires qui peuvent améliorer les qualifications, telles que celles fournies par la Société canadienne de l'informatique (CIPS) et d'autres programmes de certification liés à l'industrie.

WWW.CIPS.CA

(877) 275 2477

INFO@CIPS.CA

14212 128 AVE NW, EDMONTON, AB T5L 3H5

FACEBOOK: CIPS SUR FACEBOOK
X: CIPS SUR X
LINKEDIN: CIPS SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: La Société canadienne de l'informatique (CIPS) propose plusieurs types de titres professionnels dans le domaine des technologies de l'information, tels que Professionnel en systèmes d'information (PSI), Professionnel certifié en technologies de l'information (PCTI) et Professionnel associé préprofessionnel en technologies de l'information (PPAI).

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Une demande de certification CIPS concerne toutes les **désignations CIPS (AITP, I.S.P. et ITCP)** et les **candidats se verront proposer la ou les désignations qui correspondent à leur niveau de connaissance et d'expérience en matière de technologies de l'information.**
Cette demande de certification utilise l'**outil d'évaluation des compétences informatiques du** CIPS pour la section Expérience qui identifie vos compétences informatiques actuelles, vos lacunes en matière de compétences et les compétences requises pour progresser dans votre carrière. Les compétences informatiques sont évaluées à l'aide du **SFIA (Skills Framework for the Information Age)**, un cadre de compétences et d'aptitudes techniques qui permet de mettre en correspondance les compétences professionnelles d'un individu avec un ensemble de définitions normalisées pertinentes à l'échelle internationale.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

La Société canadienne de traitement de l'information (CIPS) propose plusieurs titres de formation, notamment :

- **Professionnel certifié en technologies de l'information (PCTI**) : Une désignation pour les praticiens et les universitaires de haut niveau dans le domaine des technologies de l'information qui peuvent appliquer leur expérience organisationnelle pour atteindre l'excellence organisationnelle.
- **Les certifications professionnelles en informatique** : Y compris la I.S.P.
- **Accréditation des programmes universitaires et collégiaux dans le domaine des technologies de l'information** : Le CIPS accrédite les programmes en informatique, génie logiciel, systèmes d'information de gestion, gestion des technologies de l'entreprise et autres domaines.

Le CIPS offre également des opportunités de réseautage, de développement professionnel, de bénévolat, un site d'offres d'emploi pour les postes informatiques, et une voix pour l'industrie et la profession informatiques au sein du gouvernement.

Pour conserver leur certification, les titulaires de l'ITCP, de l'I.S.P. et de l'AITP doivent :

- Confirmer leur expérience informatique continue et leur développement professionnel tous les trois ans, faute de quoi ils perdront leur certification ou leur statut de candidat.

Le CIPS offre également une adhésion sans frais aux étudiants à temps plein inscrits à un programme de TI dans un établissement d'enseignement reconnu en Alberta ou dans les Territoires du Nord-Ouest. Les étudiants membres reçoivent :

- Tarifs étudiants pour les déjeuners et les dîners, ainsi que pour la conférence CIE
- Réseautage et occasions de bénévolat

 ***Examens obligatoires***	 ***Titres et accréditations***	 ***Durée***
Depuis le 17 juillet 2024, l'examen d'éthique du CIPS n'est plus requis pour les demandes de certification du CIPS. Cependant, tous les membres du CIPS doivent confirmer leur adhésion au code d'éthique et aux normes de conduite du CIPS chaque année lorsqu'ils renouvellent leur adhésion.	Une demande de certification CIPS concerne toutes les **désignations CIPS (AITP, I.S.P. et ITCP)** et les **candidats se verront proposer la ou les désignations qui correspondent à leur niveau de connaissance et d'expérience en matière de technologies de l'information.**	Le délai actuel d'examen de la certification est d'environ 6 à 8 mois.

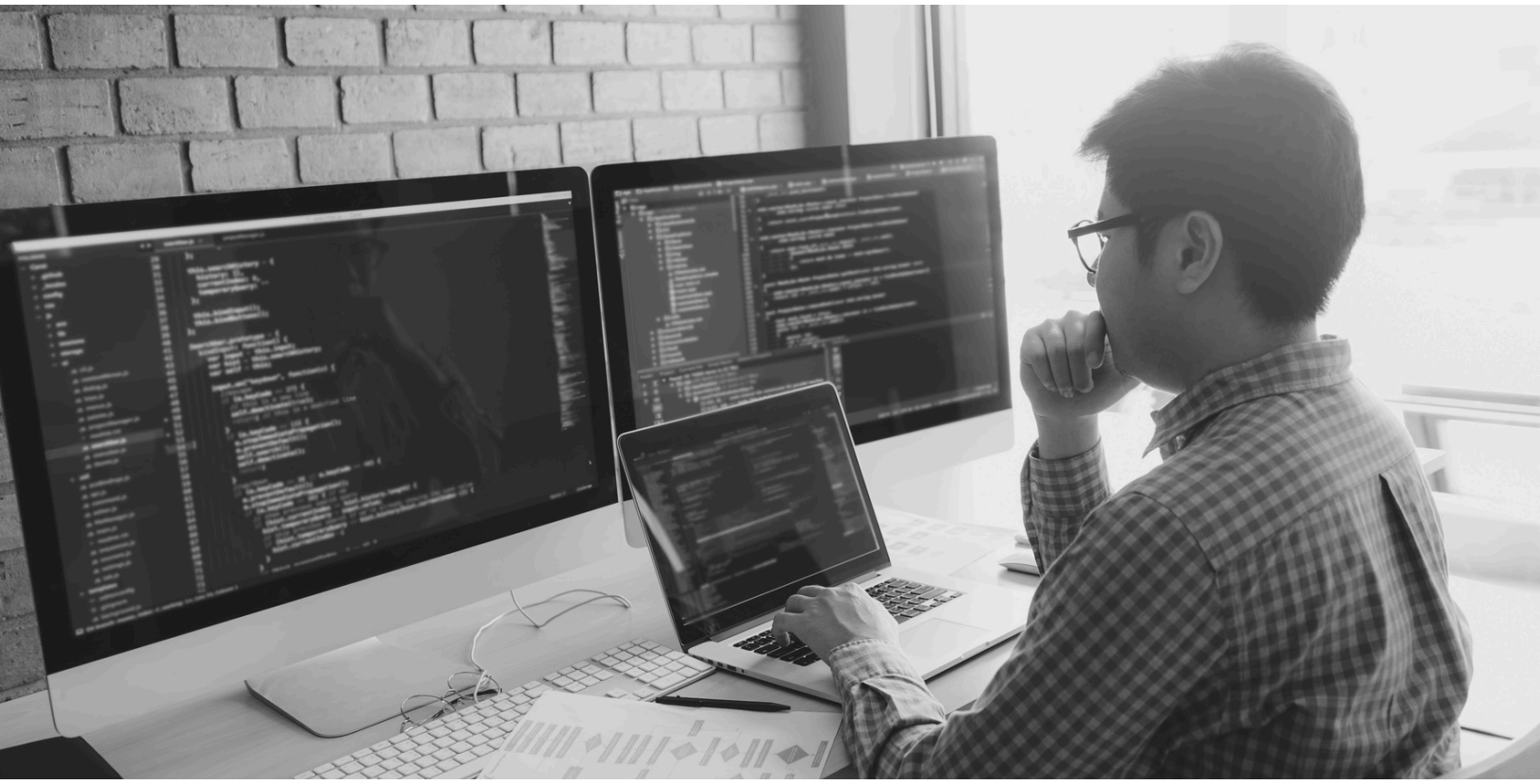
COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables

1. Communication (orale et écrite)
2. Pensée critique
3. Établissement des relations
4. Leadershop
5. Collaboration
6. Adaptabilité
7. Capacités d'analyse
8. Créativité et innovation
9. Aptitudes numériques et en calcul

Occupations Comparables

1. DevOps Engineer
2. UX/UI Designer
3. Technical Writer
4. Data Analyst/Scientist
5. Product Manager
6. Cybersecurity Analyst



INGÉNIEURS ET CONCEPTEURS DE LOGICIELS

Instance règlementaire: L'organisme de réglementation des ingénieurs et concepteurs de logiciels au Canada est Ingénieurs Canada (Engineers Canada). Ingénieurs Canada surveille l'exercice professionnel de l'ingénierie logicielle et met à jour ses lignes directrices si nécessaire.
En Alberta, l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques de l'Alberta (Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)) réglemente les ingénieurs en logiciel.

WWW.APEGA.CA

(587) 489 1500

INFO@APEGA.CA

8615 51 AVENUE N.O. #200, EDMONTON, AB T6E 6A8

FACEBOOK: APEGA SUR FACEBOOK
INSTAGRAM: @APEGA_AB
LINKEDIN: APEGA SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Licence pour les ingénieurs de logiciel

1 **Ingénieur professionnel (P.Eng.)**

- Les ingénieurs en logiciel qui travaillent sur des projets où la sécurité publique est une préoccupation (par exemple, les logiciels pour les appareils médicaux, les systèmes d'infrastructure ou l'aérospatiale) ont souvent besoin d'un titre d'ingénieur (P.Eng).
- L'attribution des licences est réglementée par les associations d'ingénieurs provinciales/territoriales, telles que : **Professional Engineers Ontario (PEO**) et **Engineers and Geoscientists BC (EGBC).**

Les conditions d'obtention du titre de P.Eng. sont les suivantes :

- Avoir complété un programme d'ingénierie accrédité.
- Avoir réussi l'examen Fundamentals of Engineering (FE).
- Expérience professionnelle sous la direction d'un ingénieur agréé (généralement 4 ans).
- Réussir l'examen de pratique professionnelle (EPP).

Type d'enregistrement et autorisation: Licence pour les ingénieurs logiciels

2 1. **Restrictions du titre d'Ingénierie logicielle**

- Dans certaines provinces, l'utilisation du titre d'ingénieur logiciel est réservée aux titulaires d'un titre d'ingénieur.
- L'utilisation non autorisée du titre peut entraîner des problèmes juridiques.

Type d'enregistrement et autorisation: Permis d'exercer/certification pour les concepteurs :

1 **Certification professionnelle :**

- Pour les concepteurs de logiciels, il n'est généralement pas nécessaire d'obtenir une licence d'ingénieur, à moins que le travail n'empiète sur les pratiques d'ingénierie réglementées.

Les concepteurs peuvent obtenir des certifications telles que :

- **Technicien en ingénierie certifié (CET)** ou T**echnicien en ingénierie certifié** dans certaines provinces.

Certifications dans le domaine des technologies de l'information (par exemple, Microsoft Certified, AWS Certified Solutions Architect).

2 Certifications **volontaires :**

- Les certifications délivrées par des organismes tels que la **Société canadienne de traitement de l'information (CIPS)** peuvent renforcer la crédibilité et les perspectives d'emploi.

CIPS propose des certifications telles que **Professionnel des systèmes d'information (ISP)** et **Professionnel certifié en informatique (ITCP).**

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

A **Processus d'inscription à l'ordre des ingénieurs (P.Eng.)**

1) Éducation

- **Exigences** : Diplôme d'un programme accrédité par le Bureau canadien d'accréditation en ingénierie (BCAI) en ingénierie logicielle ou dans un domaine connexe.
- **Pour les diplômes internationaux** : Le diplôme doit être évalué par l'organisme provincial de réglementation de l'ingénierie (par exemple, par le biais d'un examen académique ou d'une évaluation comme celle de World Education Services).

2) Demande auprès d'un Organisme de réglementation provincial/territorial

- Soumettre une demande à l'association d'ingénieurs provinciale/territoriale (par exemple, **Professional Engineers Ontario (PEO)**, **Engineers and Geoscientists BC (EGBC)**).
- Fournir:
- Relevés de notes.
- Une preuve d'identité (passeport ou pièce d'identité délivrée par le gouvernement).
- Frais de dossier (variables selon les provinces).

3) Passer l'examen sur les principes fondamentaux de l'ingénierie (FE) (si nécessaire)

- Certaines provinces peuvent exiger des candidats qu'ils passent l'examen FE pour démontrer leur connaissance des principes de l'ingénierie.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

A Professional Engineer (P.Eng.) Registration Process

4) Acquérir une expérience professionnelle

- Exigences : Normalement, quatre ans d'expérience professionnelle pertinente en ingénierie sous la supervision d'un ingénieur diplômé (P.Eng.).
- L'expérience doit démontrer l'application des principes d'ingénierie et inclure des éléments de conception, d'analyse et de résolution de problèmes.

5) Examen de pratique professionnelle (EPP)

- Tous les candidats doivent passer l'EPP, qui teste les connaissances en matière de pratique professionnelle, d'éthique, de droit et de normes.

6) Obtenir l'autorisation d'exercer

- Après avoir satisfait à toutes les exigences, l'organisme de réglementation vous accordera le titre d'ingénieur.
- Les droits de licence annuels doivent être payés pour conserver la licence.

B Certifications pour les concepteurs de logiciels (rôles non liés à l'ingénierie

1) Choisir une certification

Les certifications les plus courantes sont :

- **Technicien/technologue en ingénierie certifié (CET)** pour les fonctions techniques

Certifications CIPS : Information Systems Professional (ISP) et IT Certified Professional (ITCP)

2) Répondre aux exigences d'éligibilité

Pour les professionnels des systèmes d'information (ISP) : Un diplôme pertinent en technologie de l'information ou en informatique et deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine des technologies de l'information.

Pour les professionnels certifiés en informatique (ITCP) : Expérience avancée (par exemple, postes à responsabilité dans le domaine des technologies de l'information) et certification ISP ou expérience équivalente.

3) Soumettre la demande

- Soumettre une demande à l'organisme de certification (par exemple, le CIPS pour les certifications ISP/ITCP).

Fournir :

- Preuve d'éducation.
- Détails de l'expérience professionnelle.
- Références professionnelles (pour certaines certifications).
- Frais de dossier.

4) Remplir les exigences de certification

- Certaines certifications requièrent la réussite à un examen ou le respect de normes professionnelles (par exemple, le respect du code de déontologie du CIPS).

5) Maintenir la certification

- Les certifications doivent souvent être renouvelées chaque année, ce qui implique de payer des droits et de fournir une preuve de développement professionnel continu (DPC).

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Une licence, généralement en informatique, en ingénierie des systèmes informatiques, en ingénierie logicielle ou en mathématiques, ou un diplôme universitaire en informatique est généralement exigé. Un master ou un doctorat dans une discipline connexe peut être exigé.



Titres et accréditations

Certification Salesforce
Confirme la capacité à concevoir des applications sur le système en nuage de Salesforce.

Professionnel certifié en développement de logiciels
Délivrée par l'IEEE Computer Society, cette certification requiert au moins deux années d'études supérieures en informatique ou dans un domaine connexe, ainsi que deux années d' professionnelle.

Certification de développeur professionnel de logiciels (PSD)
Un titre mondialement reconnu de l'IEEE Computer Society qui valide les compétences d'une personne en matière de logiciels.

Professionnel certifié du cycle de vie des logiciels sécurisés (CSSLP)
Une certification de l'ISC² qui se concentre sur les aspects sécuritaires du cycle de vie du développement logiciel, tels que l'authentification, l'autorisation et l' de sécurité.

Professionnel de la gestion de projet (PMP)
Certification délivrée par le Project Management Institute, qui atteste des compétences d'une personne en tant que chef d'équipe et lui confère les connaissances et l'expérience nécessaires pour gérer des projets.

Certifié Microsoft : Azure Developer Associate (AZ-204)
Une certification très reconnaissable de Microsoft qui couvre les services cloud pour répondre aux défis de l'entreprise.

ScrumMaster certifié (CSM
Un titre mondialement reconnu de la Scrum Alliance qui valide l'expertise d'une personne dans les principes et les pratiques de Scrum.

Développeur certifié AWS - Associé
Une certification d'Amazon Web Services (AWS) qui couvre les principes fondamentaux de la conception, du développement et du déploiement d'applications sur la AWS.

Certificat en programmation en C
Une certification qui peut aider à renforcer les compétences dans l'un des langages de programmation les plus importants pour les logiciels.



Durée

Le temps nécessaire pour devenir ingénieur logiciel dépend de la voie que vous empruntez et peut aller de quelques mois à plusieurs années.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES INGÉNIEURS ET CONCEPTEURS DE LOGICIELS

Compétences Transférables

1. Langages de programmation web (HTML, CSS, JavaScript, Python, PHP, etc.
2. Gestion de bases de données (par exemple, SQL, MongoDB, etc.).
3. Programmation côté serveur et frontale
4. Résolution de problèmes et débogage
5. Principes de conception UI/UX
6. Développement d'applications mobiles
7. Systèmes de contrôle de version (par exemple, Git)
8. Optimisation web et optimisation de moteurs de recherche
9. Gestion de projet .

Occupations Comparables

1. Développeur Front-End
2. Développeur Back-End
3. Développeur Full-Stack
4. Développeur de logiciels
5. Développeur d'applications mobiles
6. Spécialiste de marketing numérique
7. Concepteur UI/UX
8. Consultant en informatique
9. Gestionnaire de projet web

TECHNICIENS DE L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS

Canada's Association of Information Technology (IT) Professionals

Instance règlementaire: Société canadienne de traitement de l'information (CIPS)

AB.CIPS.CA

(877) 275 2477

ALBERTA@CIPS.CA

CIPS
181-919 RUE CENTRE N.O.
CALGARY, ALBERTA
T2E 2P6

FACEBOOK: CIPS SUR FACEBOOK
X: CIPS SUR X
LINKEDIN: CIPS SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: La Société canadienne de l'informatique (CIPS) propose plusieurs types de titres professionnels dans le domaine des technologies de l'information, tels que Professionnel en systèmes d'information (PSI), Professionnel certifié en technologies de l'information (PCTI) et Professionnel associé préprofessionnel en technologies de l'information (PPAI.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Une seule demande de certification CIPS est nécessaire pour toutes les **désignations CIPS (AITP, I.S.P. et ITCP)** et les **candidats se verront proposer la ou les désignations qui correspondent à leur niveau de connaissance et d'expérience en matière de technologies de l'information.**

Cette demande de certification utilise l'**outil d'évaluation des compétences informatiques du** CIPS pour la section Expérience qui identifie vos compétences informatiques actuelles, les lacunes en matière de compétences et les compétences requises pour progresser dans votre carrière. Les compétences informatiques sont évaluées à l'aide du **SFIA (Skills Framework for the Information Age)**, un cadre de compétences techniques et de qualifications qui permet de mettre en correspondance les compétences professionnelles d'un individu () avec un ensemble de définitions normalisées au niveau international.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

La Société canadienne de traitement de l'information (CIPS) propose plusieurs titres de formation, notamment :

- **Professionnel certifié en technologies de l'information (PCTI**) : Une désignation pour les praticiens et les universitaires de haut niveau dans le domaine des technologies de l'information qui peuvent appliquer leur expérience organisationnelle pour atteindre un haut niveau d'excellence organisationnelle.

Une certification professionnelle en informatique : comprenant la désignation I.S.P.

- **Accréditation des programmes universitaires et collégiaux dans le domaine des technologies de l'information** : Le CIPS accrédite les programmes d'informatique, de génie logiciel, de systèmes d'information de gestion, de gestion des technologies de l'entreprise et d'autres.

Le CIPS offre également : des opportunités de réseautage, de développement professionnel, de bénévolat, un site d'offres d'emploi pour les postes informatiques, et une voix pour l'industrie et la profession informatiques au sein du gouvernement.

Pour conserver leur certification, les titulaires de l'ITCP, de l'ISP et de l'AITP doivent confirmer leur expérience informatique continue et leur développement professionnel tous les trois ans, faute de quoi ils perdront leur certification ou leur statut de candidat.

Le CIPS offre également une adhésion sans frais aux étudiants à temps plein inscrits à un programme de TI dans un établissement d'enseignement reconnu en Alberta ou dans les Territoires du Nord-Ouest. Les étudiants membres reçoivent :

- Tarifs étudiants pour les déjeuners et les dîners, ainsi que pour la conférence CIE
- Réseautage et occasions de bénévolat



Examens obligatoires

Depuis le 17 juillet 2024, l'examen d'éthique du CIPS ne sera plus requis pour les demandes de certification du CIPS. Cependant, tous les membres du CIPS doivent confirmer leur adhésion au code d'éthique et aux normes de conduite du CIPS chaque année lorsqu'ils renouvellent leur adhésion.



Titres et accréditations

Une seule demande de certification CIPS est nécessaire pour toutes les ***désignations CIPS (AITP, I.S.P. et ITCP)*** *et les* ***candidats se verront proposer la ou les désignations qui correspondent à leur niveau de connaissance et d'expérience en matière de technologies de l'information.***



Durée

Le délai actuel d'examen de la certification est d'environ 6 à 8 mois.

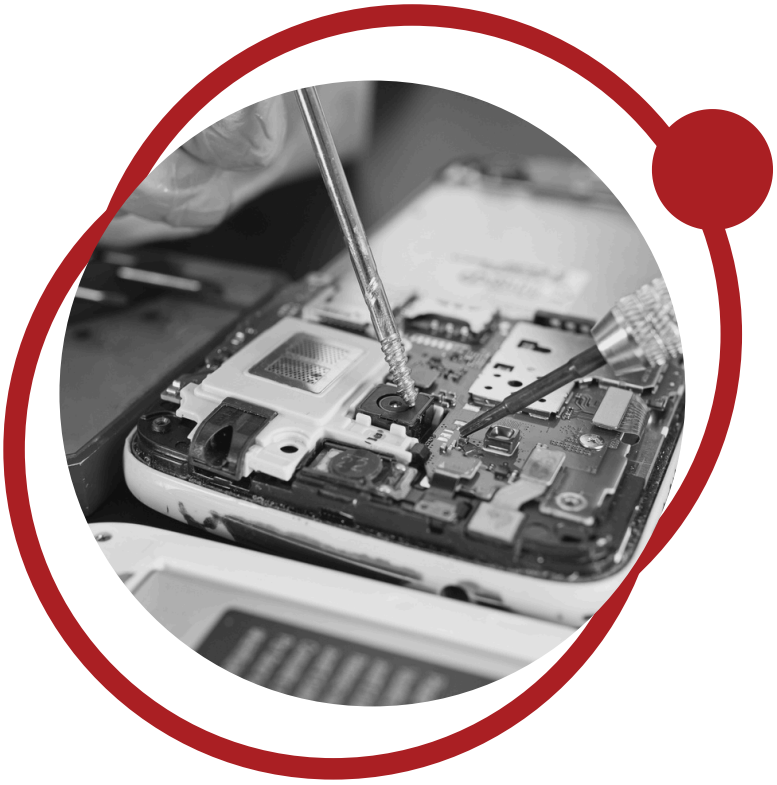
COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables

1. Communication (orale et écrite)
2. Pensée critique
3. Établissement de relations
4. Leadership
5. Collaboration
6. Adaptabilité
7. Compétences analytiques
8. Créativité et innovation
9. Compétences en numératie et en littératie

Occupations Comparables

1. IT Consultant
2. Cybersecurity Analyst
3. Cloud Solutions Architect
4. Data Engineer
5. IT Auditor
6. Technical Product Manager
7. Higher Education IT Instructor



PROFESSIONNEL DES SYSTÈMES D'INFORMATION

CIPS
Canada's Association of Information Technology (IT) Professionals

Instance règlementaire: Société canadienne de traitement de l'information de l'Alberta (CIPS Alberta)

AB.CIPS.CA

TOLL FREE: (877) 275 2477

ALBERTA@CIPS.CA

CIPS ALBERTA
181-919 RUE CENTRE N.O.
CALGARY, ALBERTA
T2E 2P6

FACEBOOK: CIPS SUR FACEBOOK
X: CIPS SUR X
LINKEDIN: CIPS SUR LINKEDIN
INSTAGRAM: @CIPS.CA
YOUTUBE: CIPS SUR YOUTUBE

Type d'enregistrement et autorisation: Professionnel des systèmes d'information (ISP)

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Il existe plusieurs voies pour devenir un Professionnel des systèmes d'information :

1. Formation et expérience
2. Professionnels de l'informatique établis
3. Chercheur établi sur le plan académique
4. Leader du secteur des technologies de l'information

Pour plus d'informations sur les différents itinéraires, cliquez ici
http://cips.ca/certification/#designations

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Les candidats formés à l'étranger doivent :

1. Remplir l'auto-évaluation du PSI.
2. Soumettre leur itinéraire au CIPS pour l'évaluation de l'itinéraire préféré.
3. Avoir effectué un minimum de 1000 heures de travail au cours des 12 mois précédant la demande.
4. Passer et réussir l'examen CIPS Professional and Ethics in Computing and IT.
5. Présenter ses références des deux dernières années.
6. S'inscrire auprès du CIPS Alberta.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Les exigences en matière de formation sont différentes pour chaque itinéraire.
Parcours de formation et d'expérience : Un diplôme universitaire ou collégial en rapport avec les technologies de l'information est requis pour cette voie de candidature.
Voie de l'expérience uniquement : Démonstration d'une carrière bien établie dans le domaine des technologies de l'information, généralement pas moins de 8 ans d'expérience professionnelle.
Itinéraire ITCP IP3P Mutual Acceptance (voie d'acceptation mutuelle) : Le PCTI a été accrédité par le Partenariat international pour la pratique professionnelle (IP3P) selon la norme IP3P ; et le CIPS reconnaîtra les certifications professionnelles accréditées selon la norme IP3P.
Pour de plus amples renseignements, voir la procédure de candidature ci-dessus.



Examens obligatoires

Examen CIPS sur les aspects professionnels et éthiques de l'informatique et des technologies de l'information.



Durée

Le délai actuel d'examen de la certification est d'environ 6 à 8 mois.



Titres et accréditations

La demande de certification CIPS concerne toutes les **désignations CIPS (AITP, I.S.P. et ITCP)** et les **candidats se verront proposer la ou les désignations qui correspondent à leur niveau de connaissance et d'expérience en matière de technologies de l'information.**

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

FOR OCCUPATIONAL THERAPISTS (OTS)

Compétences Transférables

1. Communication (orale et écrite)
2. Pensée critique
3. Établissement de relations
4. Leadership
5. Collaboration
6. Adaptabilité
7. Compétences analytiques
8. Créativité et innovation
9. Compétences en numératie et en littératie

Occupations Comparables

1. IT Governance Specialist
2. Enterprise Architect
3. Management Consultant (IT Focus)
4. Higher Education IT Instructor
5. Cybersecurity Policy Analyst
6. IT Procurement Specialist
7. Professional Standards Developer



Secteur de l’industrie manufacturière et des services publics

MANUTENTIONNAIRES

Instance règlementaire: Ministère du travail, de l'immigration, de la formation et du compétences de l'Ontario | WorkSafeBC (Colombie-Britannique) | Santé et bien-être au travail - Alberta

WWW.THEMATERIALHANDLER.COM

(905) 630 1336

SALES@THEMATERIALHANDLER.COM

5100 SOUTH SERVICE ROAD, UNITÉ 2
BURLINGTON, ON L7L 6A5
CANADA

LINKEDIN: SUCCESSFUL SOCIAL MEDIA CAMPAIGN SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Si la licence est **obligatoire,** vous devez être certifié avant de pouvoir exercer la profession et utiliser le titre professionnel.
Si la licence est optionnelle, vous n'avez pas besoin d'être certifié pour exercer cette profession.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1 **Étape 1 : Préparer un curriculum vitae**

Mettre l'accent sur :

- Force physique et capacité à soulever des objets lourds.
- Expérience des opérations d'entreposage ou de logistique.
- Certifications (par exemple, conduite d'un chariot élévateur à fourche, SIMDUT)

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

2 **Étape 2 : Trouver des emploi**

Tableaux d'offre d'emplois et site d'emplois :

- Cherchez sur des plateformes comme Indeed, LinkedIn ou Workopolis.
- Recherchez des fonctions telles que "manutentionnaire", "associé d'entrepôt" ou "collaborateur logistique

Agences de recrutement:

- Des agences telles que Randstad, ManpowerGroup ou Adecco recrutent souvent des manutentionnaires.
- Soumettez votre candidature directement sur leurs sites web.

Applications directes:

- Postulez auprès d'entreprises actives dans des secteurs tels que la logistique, l'entreposage ou l'industrie manufacturière.
- Voici des suggestions : Amazon, d'UPS, des centres de distribution de Walmart ou d'autres grands employeurs.

3 **Étape 3 : Participer à une entrevue**

Préparez-vous à pouvoir démontrer :

- Vos connaissance des procédures de sécurité.
- Votre familiarité avec les outils et équipements de l'entrepôt.
- Votre aptitude physique à soulever et à déplacer des matériaux.

4 **Étape 4 : Accueil et sécurité**

Une fois embauché :

- Les employeurs proposent souvent une formation complémentaire en cours d'emploi portant sur les processus et les normes de sécurité propres à l'entreprise.
- Il peut s'agir d'une initiation à l'équipement ou aux protocoles en vigueur sur le lieu de travail.

5 **Étape 5 : Certifications optionnelles pour l'avancement de carrière**

Obtenir des certifications telles que

- **Associé certifié en logistique (CLA)**
- **Technicien en logistique certifié (CLT)**
- Cours avancés de conduite d'un chariot élévateur ou d'une grue

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

En général, un diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent est suffisant.
Certains postes peuvent nécessiter des compétences de base en mathématiques ou en lecture pour gérer l'inventaire ou la documentation.

Titres et accréditations

1. **Certification de conducteur de chariot élévateur à fourche :**
 - Requis pour l'utilisation de chariots élévateurs à fourche ou de chariots de manutention motorisés.
 - La formation est dispensée par des formateurs agréés dans votre province (par exemple, WorkSafeBC en Colombie-Britannique, les normes du ministère du travail de l'Ontario).

La certification implique généralement :

- Enseignement en classe.
- Formation sur le terrain.
- Réussir un examen écrit et sur le terrain.

2. **SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail**)
 - Formation à la manipulation des matières dangereuses.
 - Disponible en ligne ou dans le cadre d'ateliers en personne.
3. **Transport de marchandises dangereuses (TMD**)
 - Requis pour la manipulation ou le transport de matières dangereuses.
 - La formation est proposée par des institutions accréditées et des fournisseurs en ligne.
4. **Autres certifications de l'équipement**
 - Certification en matière ponts roulants ou d'engins de levage, le cas échéant.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

1. **Logistique et entreposage**: Superviseur d'entrepôt, coordinateur d'inventaire, coordinateur logistique.
2. **Opérations et chaîne d'approvisionnement**: Spécialiste de la chaîne d'approvisionnement, commis à l'expédition, ouvrier de production.
3. **Rôles spécifiques à l'équipement** : Conducteur de chariot élévateur à fourche, conducteur de grue.
4. **Sécurité et conformité**: Responsable de la santé et de la sécurité, inspecteur du contrôle de la qualité.
5. **Service à la clientèle et vente**: Représentant du service à la clientèle, vendeur (logistique ou équipement).

1. Superviseur d'entrepôt
2. Instructeur de chariot élévateur
3. Coordinateur logistique
4. Chauffeur de camion (permis de classe 1/3)
5. Responsable de la sécurité (EHS)
6. Chef de ligne de production
7. Représentant du service des douanes

OUVRIERS DE PRODUCTION

Instance règlementaire:

Au Canada, les travailleurs de la production ne sont pas régis par un organisme de réglementation spécifique, mais doivent se conformer aux normes de sécurité sur le lieu de travail exigées par les agences **provinciales/territoriales de santé et de sécurité au travail** (WorkSafeBC, ministère du travail de l'Ontario, par exemple).
Dans les secteurs spécialisés, ils se conforment à des règlements émanant d'organismes tels :

- **Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA**) (production alimentaire)
- **Santé Canada** (produits pharmaceutiques)
- Normes ISO (fabrication)

Certaines tâches peuvent nécessiter des certifications, telles que

- **SIMDUT** (matières dangereuses)
- **Lockout/Tagout (LOTO**) (sécurité des machines)
- **Conduite d'un chariot élévateur à fourche ou d'une grue**

Les travailleurs syndiqués peuvent être représentés par des organisations telles que **Unifor** ou les **Métallurgistes unis (USW)**. Des certifications facultatives, telles que celle de **technicien de production certifié (CPT)**, peuvent favoriser l'évolution de carrière.

WORKSITE SAFETY
COMPLIANCE CENTRE

HTTPS://WORKSITESAFETY.CA/EDMONTON-SAFETY-TRAINING/

(780) 229-5999

LBR.FNO@GOV.AB.CA
COMMUNICATIONS@UNIFOR.ORG

13647 149 RUE, EDMONTON, AB

FACEBOOK: WORKSITE SAFETY SUR FACEBOOK
LINKEDIN: WORKSITE SAFETY SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Pas de licence ou enregistrement officiel.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Recherche d'emploi** : Recherchez des opportunités sur des sites d'emploi (par exemple, **Indeed**, **LinkedIn**), des agences de recrutement (**Randstad**, **Manpower**) ou des sites web d'entreprises.
2. **Soumettez votre curriculum vitae** : Mettez en évidence l'expérience et les certifications pertinentes.
3. **Entretien et test de compétences** : Si vous êtes présélectionné, vous participerez à un entretien et passerez éventuellement un test pratique.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Diplôme d'études secondaires (ou équivalent)



Examens obligatoires

Les travailleurs de la production peuvent être inviter à des tests d'aptitude, des évaluations préalables à l'embauche ou des entretiens pour démontrer leurs compétences et leurs capacités.



Titres et accréditations

Certification en gestion de la production et des stocks (CPIM) *: Certification proposée par l'Association for Supply Chain Management (ASCM)*
Gestionnaire certifié de la qualité/de l'excellence organisationnelle (CMQ/OE) *: Certification proposée par l'American Society for Quality (ASQ)*
Professionnel certifié de la chaîne d'approvisionnement (CSCP) *: Certification proposée par l'Association for Supply Chain Management (ASCM)*
Certification Lean Six Sigma *: Certification proposée par l'International Association for Six Sigma Certification (IASSC).*
Ingénieur de fabrication certifié (CMfgE) *: Certification proposée par la Society of Manufacturing Engineers (SME).*
Certification Green Belt Six Sigma *: Une certification proposée par l'American Society for Quality (ASQ).*
Certification Black Belt Six Sigma *: Certification proposée par l'American Society for Quality (ASQ).*



Durée

Les ouvriers de production travaillent généralement 40 heures par semaine.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES OUVRIERS DE PRODUCTION



Compétences Transférables

1. Communication
2. Adaptabilité
3. Travail d'équipe
4. Résolution de problèmes

Occupations Comparables

1. Technicien en assurance qualité
2. Mécanicien industriel (mécanicien d'entretien)
3. Superviseur d'entrepôt
4. Production Planificateur
5. Coordinateur de la chaîne d'approvisionnement

OPÉRATEURS DE MACHINES

Instance règlementaire: ABSA, l'autorité chargée de la sécurité des équipements sous pression :
Réglemente les utilisateurs de machines à souder
Sceau rouge : Réglemente les opérateurs d'équipements lourds à l'échelle du Canada

WWW.ABSA.CA

(780) 437-9100

GENERALINQ@ABSA.CA

SIÈGE SOCIAL :
9410 20 AVENUE N.O., EDMONTON, ALBERTA T6N 0A4

Type d'enregistrement et autorisation:

1. **Certifications pour la machinerie nécessaire :**
 - **Certification des chariots élévateurs** : Requis pour l'utilisation de chariots élévateurs à fourche.
 - **Certification des opérateurs de machines à commande numérique** : Pour les opérateurs travaillant avec des machines à commande numérique.
 - **Certification des opérateurs de grue** : Pour les opérateurs de grues
2. **Certifications de sécurité:**
 - **SIMDUT** : Pour la manipulation de matières dangereuses.
 - **Lockout/Tagout (LOTO)** : Pour la sécurité lors de l'entretien des machines.

 Premiers secours/RPC : dans certains secteurs.
3. **Certifications spécifiques à l'industrie:**
 - **Production alimentaire** : Certifications en matière de sécurité alimentaire ou de bonnes pratiques de fabrication.

 Produits pharmaceutiques : Conformité aux normes de Santé Canada.
4. **Certifications professionnelles optionnelles:**
 - **Technicien de production certifié (CPT)**: pour l'avancement de carrière.
 - **Lean Six Sigma** : Pour les rôles d'amélioration des processus.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Recherche d'emploi** : Recherchez des opportunités sur les sites d'offres d'**emploi**, les **agences de recrutement** ou les **sites web des entreprises.**
2. **Candidature** : Préparez **votre curriculum vitae**, soumettez vos candidatures et incluez les certifications pertinentes.
3. **Entretiens et tests** : Assister à des entretiens et éventuellement effectuer des **évaluations de compétences**
4. **Accueil** : Après l'embauche, suivre une **formation en cours d'emploi** et maintenir les certifications requises.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Un diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent est généralement requis.



Examens obligatoires

Conducteur de chariot élévateur : Examen écrit (sécurité et fonctionnement) et examen pratique (démonstration des compétences du chariot élévateur).
Opérateur de machine à commande numérique : Examen écrit (connaissance des réglages et de la sécurité) et examen pratique (démonstration du fonctionnement de la machine).
Opérateur de grue : Examen écrit (connaissance de l'équipement et de la sécurité) et examen pratique (démonstration du fonctionnement de la grue).
Certifications en matière de sécurité (par exemple, SIMDUT, Lockout/Tagout) : Évaluations en ligne ou test.
Certifications optionnelles : Examens de **technicien de production certifié (CPT**) ou **Lean Six Sigma** pour l'avancement de la carrière.



Titres et accréditations

Obtenir les certifications nécessaires en fonction des machines que vous utilisez, telles que la certification d'**opérateur de chariot élévateur à fourche**, de **CNC** ou de **grue**.



Durée

Certification des chariots élévateurs à fourche: 1 à 2 jours.
Certification d'opérateur CNC : 3 à 6 mois.
Certification de grutier : 5 à 7 jours.
Certifications de sécurité : de quelques heures à 1 jour.
Certifications professionnelles optionnelles : 2 à 12 mois selon le programme.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES OPÉRATEURS DE MACHINES

Compétences Transférables

1. Précision et souci du détail
2. Aptitude mécanique et technique
3. Respect de la sécurité et gestion des risques
4. Optimisation des processus
5. Dépannage des équipements
6. Coordination main-œil et conscience spatiale
7. Travail d'équipe et communication

Occupations Comparables

1. Mécanicien industriel (Millwright)
2. Inspecteur du contrôle de la qualité
3. Superviseur d'entrepôt
4. Programmeur CNC
5. Coordinateur de la sécurité (responsable EHS)
6. Opérateur d'équipement lourd (construction)
7. Technicien en automatisation



Secteur des services administratifs et commerciaux

ASSISTANTS ADMINISTRATIFS

Association of Administrative Professionals

Instance règlementaire: L'Association des professionnels de l'administration (AAP)

WWW.CANADIANADMIN.CA

(780) 413 0983

AAP.EDMONTON.INFO@CANADIANADMIN.CA

10405 AVENUE JASPER, EDMONTON, AB T5J 3N4 CANADA

FACEBOOK: ASSOCIATION OF ADMINISTRATIVE PROFESSIONALS SUR FACEBOOK
X: @CANADA_AAA SUR X

Type d'enregistrement et autorisation: Il n'existe actuellement aucune loi provinciale réglementant cette profession en Alberta.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Recherche d'emploi** : Postulez sur des plateformes d'emploi comme **Indeed**, **LinkedIn** et **Job Bank Canada** avec un CV et une lettre de motivation adaptés.
2. **Entretien** : Les employeurs évaluent vos compétences en matière de communication, d'organisation et de bureautique.
3. **Formation en cours d'emploi** : Les employeurs proposent des formations spécifiques à leurs systèmes et outils.
4. **Certifications (facultatif)** : Améliorez vos qualifications en obtenant des certifications telles que **Certified Administrative Professional (CAP)** ou **Microsoft Office Specialist.**
5. **Adhésion à un syndicat (le cas échéant)** : Dans certains cas, il peut être nécessaire d'adhérer à un syndicat.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Un diplôme de fin d'études secondaires est généralement exigé, de préférence une formation post-secondaire ou des cours d'administration de bureau.

Examens obligatoires

Assistant administratif certifié (Certified Administrative Assistant - CAA)
Cet examen du National Career Certification Board est conçu pour préparer les candidats aux carrières d'assistant administratif. L'examen est surveillé en ligne et comporte 80 questions.
Professionnel administratif certifié (Certified Adminstrative Professional – CAP)
Cet examen de l'International Association of Administrative Professionals (IAAP) est conçu pour valider les compétences d'une personne en matière de gestion de projet, de communication et de bureautique.

Titres et accréditations

Professionnel administratif certifié (CAP) *: Proposé par l'Association internationale des professionnels de l'administration (IAAP).*
Spécialiste Microsoft Office (MOS) *: Un titre mondialement reconnu qui valide la maîtrise des applications de Microsoft Office.*
Certification d'excellence administrative professionnelle (PACE) *: Proposée par la Société américaine des professionnels de l'administration (ASAP)*
Assistant administratif diplômé (CAA) *: Prépare les individus à une carrière d'assistant administratif ou de secrétaire.*
Secrétaire professionnelle certifiée (CPS) *: Proposé par l'Association internationale des professionnels de l'administration (IAAP).*
Assistant de direction certifié (CEA) *: Proposé par l'Executive Assistant School.*
Assistant virtuel certifié (CVA) *: Proposé par VA Classroom.*
Certified Legal Secretary Specialist (CLSS) (Spécialiste certifié en secrétariat juridique) *: Proposé par Legal Secretaries International Inc.*
Professionnel du droit accrédité (ALP) *: Proposé par NALS, l'association des juristes.*
Assistant administratif médical certifié (CMAA) *: Proposé par l'Association nationale des carrières de la santé (NHA)*

Durée

Les assistants administratifs travaillent généralement de 35 à 40 heures par semaine.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES ASSISTANTS ADMINISTRATIFS



1. Communication : Être capable de s'exprimer clairement et professionnellement, et avoir une bonne étiquette au téléphone.
2. Organisation : Capacité à créer et à maintenir des calendriers, et à mettre à jour des feuilles de calcul et des bases de données.
3. Résolution de problèmes : Être capable de décomposer les problèmes et de trouver des solutions.
4. Gestion de projet : Capacité à travailler avec une équipe, à déléguer des tâches et à fournir de la rétroaction.
5. Travail d'équipe : Être capable de collaborer et de contribuer à une équipe.
6. Pensée critique : Être capable d'évaluer et d'interpréter des informations pour parvenir à des conclusions,
7. Saisie de données : Être capable de travailler avec des ordinateurs pendant de longues périodes et veiller à l'exactitude des données.

COMPTABLES

Instance règlementaire: Comptable professionnel agréé - Alberta (CPA)

WWW.CPAALBERTA.CA

(780) 424 7391
NUMÉRO SANS FRAIS – 1 800 232 9406

INFO@CPAALBERTA.CA

1900 TD TOWER, 10088 - 102 AVENUE.
EDMONTON, ALBERTA, T5J 2Z1

FACEBOOK: CPA ALBERTA SUR FACEBOOK
INSTAGRAM: @CPA_AB
LINKEDIN: CPA ALBERTA SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Programme de formation professionnelle de la CPA (CPA PEP)

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Étape 1 – En apprendre davantage sur votre parcours :**
 - Planifiez une séance d'information personnalisée avec un conseiller pour explorer les options de parcours.
 - Participez à des événements de mise en réseau pour rencontrer des gens en personne et poser des questions.
2. **Étape 2 – Créez un profil et soumettez vos relevés de notes à une évaluation.**
 - Si vos qualifications proviennent d'un établissement postsecondaire non canadien, soumettez une évaluation cours par cours via World Education Services (WES).
 - Pour plus d'informations sur l'évaluation des relevés de notes, veuillez consulter le site : https://www.cpawsb.ca/future-learners/apply-for-admission-to-cpawsb/international-non-canadian-degree

3. **Étape 3 – Remplir les conditions préalables requises.**
Il se peut que l'on vous demande de suivre des cours préparatoires pour vous inscrire au programme. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site :
https://www.cpaalberta.ca/Become-a-CPA/CPA-Preparatory-Courses

4. **Étape 4 – Demande d'admission au programme de formation professionnelle de l'ACP. Le programme de certification de l'ACP comprend les éléments suivants :**
 - Programme de formation professionnelle de l'ACP (PEP), qui comprend l'examen final commun (CFE).
 - 30 mois d'expérience pratique reconnue et pertinente.

 Pour plus d'informations sur le PEP CPA, veuillez consulter le site :
 https://www.cpaalberta.ca/Become-a-CPA/CPA-Professional-Education-Program

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

1. Un diplôme de licence (dans n'importe quelle discipline) couvrant un domaine spécifique.
2. Réussir le programme de formation professionnelle de l'ACP (PEP), qui comprend des modules d'apprentissage en ligne et des séances d'apprentissage interactives en groupe.
3. Réussir une expérience professionnelle pratique pertinente.
4. Réussir l'examen final commun (CFE).

Examens obligatoires

Examen final commun (CFE)

Durée

Alors que la durée pour compléter le PEP CPA et le CFE est généralement de 2 à 2½ ans, les candidats CPA ont jusqu'à six ans pour compléter tous les modules du PEP CPA et tenter le CFE au moins une fois, à compter de la date de début du premier module suivi.

Titres et accréditations

1. Un diplôme de licence (dans n'importe quelle discipline) couvrant un domaine spécifique.
2. Réussir le programme de formation professionnelle de l'ACP (CPA PEP).
3. Réussir une expérience professionnelle pratique pertinente.
4. Réussir l'examen final commun (CFE).

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES COMPTABLES



1. La communication : Les comptables utilisent fréquemment leurs compétences en matière de communication tout au long de leur carrière.
2. Le souci du détail : Les comptables doivent être précis lorsqu'ils traitent des données financières.
3. Résolution de problèmes : Les comptables doivent être capables de résoudre les problèmes de manière créative.

RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES

CPHR Alberta

Instance règlementaire: La HRPA contribue à protéger à la fois les salariés et les entreprises pour lesquelles ils travaillent en garantissant que les professionnels des ressources humaines enregistrés auprès de la HRPA sont compétents et se comportent de manière éthique.

WWW.CPHRAB.CA

(403) 209 2420
TOLL FREE: (800) 668 6125

SUITE 320, 105 - 12 AVE S.E.
CALGARY, ALBERTA CANADA T2G 1A1

Type d'enregistrement et autorisation:

Certified Human Resources Professional (CHRP) - Certification d'entrée de gamme pour les professionnels des ressources humaines.
Certified Human Resources Leader (CHRL) - Pour les professionnels des ressources humaines qui accèdent à des postes de direction.
Certified Human Resources Executive (CHRE) - Certification de haut niveau pour les cadres des ressources humaines.
Certified Payroll Manager (CPM) - Spécialisation dans la gestion de la paie.
Autres certifications : GPHR (Global HR), SHRM-CP/SCP (reconnu au niveau international) et certifications en matière de sécurité au travail.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Mettez votre CV à jour** : Mettez en valeur vos compétences et votre expérience professionnelle.
2. **Adaptez votre candidature** : Adaptez votre candidature à la description du poste.

3. **Vérifiez les exigences de la candidature** : Vérifiez si une lettre de motivation est requise.
4. **Rédigez une lettre de motivation** : Si nécessaire, adressez la lettre de motivation au contact indiqué dans l'offre d'emploi. Soyez concis et mettez l'accent sur la manière dont votre expérience vous permet de correspondre au poste.
5. **Télécharger des documents** : Vous pouvez télécharger des documents dans votre profil de candidat ou directement dans la candidature.
6. **Soumettez votre candidature** : Soumettez votre candidature et tous les documents requis.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Voici ce qu'il faut généralement pour occuper ce poste. Une licence dans un domaine lié à la gestion du personnel, tel que l'administration des affaires, les relations industrielles, le commerce ou la psychologie, ou l'achèvement d'un programme de développement professionnel dans le domaine de l'administration du personnel est exigé.



Examens obligatoires

Le CPHR est accordé aux membres associés du CPHR Alberta qui ont :

1. Réussi l'examen national des connaissances (ENC) ou qui se qualifie pour une exemption de l'ENC en obtenant un diplôme d'un programme d'études postsecondaires agréé par CPHR Canada.
2. Réussi l'évaluation de la validation de l'expérience en complétant les années d'expérience professionnelle requises.



Titres et accréditations

Les gestionnaires des ressources humaines peuvent obtenir des titres et accréditations des certifications pour démontrer leurs compétences et leurs connaissances. Il s'agit notamment des certifications de la Society for Human Resource Management (SHRM) et du HR Certification Institute (HRCI), ainsi que du titre de Chartered Professional in Human Resources (CPHR).



Durée

Certains programmes peuvent être complétés en deux ans, tandis que d'autres peuvent prendre jusqu'à trois ans.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES

Compétences clés transférables:

1. Communication
2. Gestion des intervenants
3. Négociation
4. Documentation
5. Stratégie et recherche
6. Gérer les budgets et les échéanciers

Formation éventuelle requise:

1. Cadres nationaux de développement
2. Réflexion conceptuelle
3. Terminologie et concepts techniques
4. Les bases de la finance d'entreprise





Secteur des ressources naturelles et du pétrole et du gaz

GÉOSCIENTIFIQUES ET OCÉANOGRAPHES

Instance règlementaire: Association des ingénieurs et des géoscientifiques de l'Alberta (APEGA)

WWW.APEGA.CA/

NUMÉRO SANS FRAIS EN AMÉRIQUE DU NORD : 1 800 661 7020

INFO@APEGA.CA

FACEBOOK: APEGA SUR FACEBOOK
LINKEDIN: APEGA SUR LINKEDIN
INSTAGRAM: @APEGA_AB
YOUTUBE: APEGA SUR YOUTUBE

Type d'enregistrement et autorisation: Géoscientifique professionnel (P.Geo.)

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Pour s'inscrire en tant que géoscientifique professionnel (P.Geo.) en Alberta, vous devez avoir :

1. Une licence de 4 ans en géologie ou en géophysique, ou une éducation équivalente approuvée par l'APEGA.
2. Au moins 4 ans d'expérience professionnelle acceptable sous la supervision d'un géoscientifique professionnel ou d'un ingénieur professionnel.
3. Au moins 3 références acceptables.
4. Réussi l'examen national de la pratique professionnelle (NPPE).
5. La citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE/D'INSCRIPTION:

Étape 1 : Évaluation des autorisation d'exercer.
Étape 2 : Décision du jury d'examinateurs de l'APEGA.
Étape 3 : En cas d'approbation, le candidat est inscrit en tant que membre professionnel, licencié professionnel ou membre en formation.
Pour plus d'informations cliquez ici :
https://www.apega.ca/apply/membership/professional-member

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Pour devenir ingénieur ou géoscientifique, les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle de quatre ans et/ou d'un diplôme d'études supérieures en ingénierie.



Examens obligatoires

Examen national de la pratique professionnelle (NPPE).



Titres et accréditations

Pour devenir ingénieur ou géoscientifique, les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle de quatre ans et/ou d'un diplôme d'études supérieures en ingénierie.

INGÉNIEURS MÉCANICIEN

Instance règlementaire: Association des ingénieurs et géoscientifiques professionnels de l'Alberta (APEGA)

- **WWW.APEGA.CA/**
- **587-489-1500**
- **INFO@APEGA.CA**
- **8615 51 AVE N.O. #200, EDMONTON, AB T6E 6A8**
- **FACEBOOK: APEGA SUR FACEBOOK**

Type d'enregistrement et autorisation:

1. **Ingénieur professionnel (P.Eng.)**
 - **Description** : Cette désignation s'adresse aux personnes qualifiées pour exercer le métier d'ingénieur en Alberta.

 Exigences
 - Diplôme d'ingénieur d'une université accréditée.
 - Réussir **l'examen "Fundamentals of Engineering"** (le cas échéant).
 - Un minimum de **quatre ans d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'ingénierie sous la supervision d'un ingénieur agréé.
 - Réussir **l'examen de pratique professionnelle (EPP).**
 - Démontrer la maîtrise de l'éthique professionnelle, de la sécurité et des aspects juridiques de la pratique de l'ingénierie

2. **Géoscientifique professionnel (P.Geo.**
 - **Description** : Cette désignation s'adresse aux personnes qui sont qualifiées pour pratiquer les géosciences en Alberta.

 Exigences:
 - Diplôme en géosciences d'une université accréditée.
 - **Trois ans d'expérience professionnelle pertinente** dans le domaine sous la direction d'un géoscientifique professionnel agréé.
 - Réussir **l'examen de pratique professionnelle (EPP).**
 - Démonstration de compétences en matière de pratique des géosciences, d'éthique et de considérations juridiques.
3. **Ingénieur en formation (EIT**) / **Géoscientifique en formation (GIT**
 - **Description** : Il s'agit de désignations provisoires pour les personnes qui ont terminé leur formation en ingénierie ou en géosciences et qui travaillent sur le site pour devenir des professionnels agréés.

 Exigences:
 - Diplôme d'ingénieur ou de géoscientifique délivré par un établissement accrédité.
 - Expérience professionnelle requise sous la supervision d'un professionnel agréé pour obtenir le titre de P.Eng. ou P.Geo.

Procédure d'octroi de licences
- Compléter la formation requise en ingénierie ou en géosciences.
- Acquérir une expérience professionnelle sous la supervision d'un professionnel agréé.
- Réussir **l'examen de pratique professionnelle (EPP).**
- Soumettre à l'APEGA une demande d'autorisation d'exercer ou d'enregistrement.
- Défrayer les frais applicables et fournir les documents justificatifs.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. Créer un compte sur le portail myAPEGA.
2. Complétez le questionnaire "Déterminez votre type de demande".
3. Sélectionnez la catégorie et la discipline.
4. Soumettre la demande.
5. Fournir une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente.
6. Fournir des références qui peuvent confirmer votre expérience professionnelle.

Vous pouvez contacter l'APEGA pour plus d'informations sur les conditions d'enregistrement.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES:

- Vous devez avoir un bon caractère et une bonne réputation.
- Vous devez démontrer votre expérience professionnelle en tant qu'ingénieur, y compris en matière de gestion, de communication et d'implications sociales.
- Il se peut que vous deviez passer un examen national de pratique professionnelle.
- Il se peut que vous deviez suivre régulièrement une formation continue pour renouveler votre permis.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Une licence en ingénierie mécanique ou dans une discipline d'ingénierie connexe est requise. Un master ou un doctorat dans une discipline d'ingénierie connexe peut être exigé



Examens obligatoires

L'examen "Fundamentals of Engineering" (FE) : Les ingénieurs peuvent passer cet examen après avoir obtenu une licence
L'examen Professional Licensed Engineer (PE): Les ingénieurs peuvent passer cet examen après avoir réussi l'examen FE et satisfait aux expérience professionnelle.



Titres et accréditations

Les ingénieurs mécaniciens doivent généralement être titulaires d'une licence en ingénierie mécanique ou dans un domaine connexe, ainsi que d'une professionnelle ingénieur.



Durée

Il faut généralement quatre ans pour obtenir une licence en ingénierie mécanique, mais le temps nécessaire pour devenir ingénieur en mécanique peut varier.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES INGÉNIEURS MÉCANICIEN

Compétences Transférables

1. Résolution de problèmes : Capacité à analyser des systèmes complexes et à identifier des solutions efficaces aux problèmes d'ingénierie.
2. Gestion de projets : Solides compétences organisationnelles, notamment en matière de planification, de budgétisation et de coordination des ressources pour les projets d'ingénierie.
3. Conception technique et dessin : Expertise dans la conception de systèmes mécaniques et la création de dessins techniques à l'aide de logiciels tels qu'AutoCAD et SolidWorks.
4. Compétences analytiques : Compétence en matière d'évaluation et d'essai des performances des systèmes ou des composants mécaniques.
5. Compétences en matière de communication : Capacité à expliquer clairement les concepts techniques aux parties prenantes autant techniques que non techniques.
6. Collaboration au sein d'une équipe : Expérience du travail en équipe interdisciplinaire, en collaboration avec d'autres ingénieurs, concepteurs et parties prenantes.
7. Recherche et développement : Expérience de la conception et de l'essai de prototypes et de l'apport d'améliorations sur la base des résultats de la recherche.
8. Ingénierie assistée par ordinateur (IAO): Familiarité avec les logiciels de simulation et de modélisation utilisés dans la conception, l'analyse et les essais techniques.
9. Connaissances en matière de fabrication : Compréhension des processus de production, du contrôle de la qualité et de la sélection des matériaux pour la fabrication.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES INGÉNIEURS MÉCANICIEN

Occupations Comparables

1. Ingénieur aérospatial : Conçoit et développe des systèmes d'aéronefs et d'engins spatiaux en utilisant les principes de l'ingénierie mécanique.
2. Ingénieur électricien : Travailler en étroite collaboration avec les ingénieurs en mécanique pour concevoir et entretenir des systèmes électriques dans diverses applications, notamment la robotique et la production d'énergie.
3. Ingénieur civil : Les ingénieurs mécaniciens peuvent évoluer vers des fonctions de génie civil, en particulier dans des domaines tels que la conception structurelle ou les projets de construction nécessitant l'intégration de systèmes mécaniques.
4. Ingénieur de fabrication : L'ingénieur se concentre sur l'optimisation des processus de fabrication, en appliquant les principes de la conception mécanique pour améliorer l'efficacité et la qualité de la production.
5. Ingénieur en robotique : L'ingénieur utilise les principes de l'ingénierie mécanique pour concevoir des robots ou des systèmes automatisés, en combinant souvent des compétences en ingénierie électrique et logicielle.
6. Ingénieur en conception de produits : L'ingénieur se concentre sur la conception et le développement de produits de consommation, en utilisant les principes de l'ingénierie mécanique pour la fonctionnalité et la fabricabilité.
7. Ingénieur en systèmes énergétiques : L'ingénieur se spécialise dans la conception, la mise en œuvre et l'optimisation des systèmes énergétiques, tels que les technologies d'énergie renouvelable ou les systèmes de chauffage et de refroidissement.
8. Ingénieur système : Il s'agit de gérer des systèmes d'ingénierie complexes, où les ingénieurs mécaniciens peuvent mettre à profit leur expertise en matière d'optimisation et d'intégration des systèmes.
9. Directeur de la construction : Superviser les projets de construction, en particulier ceux qui impliquent des systèmes mécaniques ou qui nécessitent une formation en ingénierie mécanique pour les projets d'infrastructure.
10. Ingénieur en assurance qualité : Veiller à ce que produits ou systèmes mécaniques répondent aux normes de sécurité et de qualité en effectuant des inspections, des essais et en analysant les résultats.

CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD

Instance règlementaire: Le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) est l'organisme de réglementation des conducteurs d'équipement lourd au Canada. Le CCDA reconnaît l'analyse nationale des professions (ANP) comme la norme nationale pour cette profession.

HTTPS://WWW.RED-SEAL.CA/ENG/RESOURCES/.2X.1MS_C.4.5NS.2LL.3NG.SHTML

(800) 248 4823

19E ÉTAGE, COMMERCE PLACE, 10155 - 102 RUE N.O., EDMONTON, ALBERTA T5J 4L5

LINKEDIN: CANADIAN APPRENTICESHIP FORUM SUR LINKEDIN

Type d'enregistrement et autorisation: Au Canada, les conducteurs d'équipement lourd doivent être titulaires d'un permis de conduire commercial (CDL) et peuvent également avoir besoin d'une mention Sceau rouge.

1. **Permis de conduire commercial (Commercial Driver's License – CDL)**
 - Un permis de conduire est nécessaire pour conduire des véhicules utilitaires (CMV) dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est égal ou supérieur à 26 001 livres.
 - Le type de CDL requis dépend du véhicule utilisé.
 - Pour obtenir un CDL, vous devez suivre un cours de formation à la conduite, passer un examen médical et un test écrit.
 - Les conditions d'obtention d'un CDL varient d'une province à l'autre.

2 **Mention Sceau rouge**

- Une mention Sceau rouge peut être obtenue par les conducteurs d'équipement lourd qualifiés qui réussissent l'examen interprovincial du Sceau rouge.
- La mention Sceau rouge permet la mobilité interprovinciale.

3 Autres **exigences**

- Certains employeurs peuvent exiger des cours de premiers secours et de sécurité.
- Certains opérateurs démarrent leur carrière comme ouvriers ou chauffeurs de camion et passent à des équipements plus lourds au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience.
- Certains opérateurs peuvent suivre un programme de formation formel.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

La procédure de candidature à un poste de conducteur d'équipement lourd consiste généralement à recueillir des informations personnelles et sur l'expérience professionnelle, à remplir un formulaire de candidature et à le soumettre.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Bien qu'il n'y ait pas d'exigences formelles pour travailler en tant que conducteur d'équipement lourd, les employeurs peuvent préférer les candidats qui :

- Possèdent un diplôme de fin d'études secondaires
- Ont complété un programme d'apprentissage
- Ont suivi des cours de poids lourds au secondaire, à l'université ou dans l'industrie.
- Ont reçu une formation pratique en cours d'emploi.



Examens obligatoires

Au Canada, vous pouvez également devenir conducteur d'équipement lourd en suivant un programme d'apprentissage d'une durée de 1 à 2 ans.



Durée

Les programmes de formation de conducteur d'équipement lourd peuvent durer de huit à quinze semaines.



Titres et accréditations

La certification professionnelle des conducteurs d'équipement lourd est obligatoire dans certaines provinces et facultative dans d'autres. Certains employeurs peuvent également exiger une certification interne à l'entreprise.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD

Compétences Transférables

1. **Conduite de machines :** Compétences en matière de conduite et d'entretien de machines lourdes, y compris les bulldozers, les excavateurs, les grues et les chargeurs.
2. Compétences en mécanique : Capacité à effectuer l'entretien courant, à résoudre les problèmes et à assurer le bon fonctionnement des machines.
3. Sécurité et conformité : Connaissance des protocoles de sécurité, des réglementations et des meilleures pratiques pour garantir un environnement de travail sécuritaire.
4. Résolution de problèmes : Capacité à identifier et à résoudre les problèmes opérationnels liés aux machines ou aux conditions du chantier.
5. Compétences techniques : Capacité à lire des plans, des cartes et des schémas spécifiques à divers projets.
6. Force physique : capacité à travailler dans des environnements physiquement exigeants, y compris dans des conditions météorologiques difficiles et selon des horaires irréguliers.
7. Travail d'équipe et communication : Capacité à collaborer avec les équipes de construction, les ingénieurs et les chefs de projet.
8. Souci du détail : Assurer un fonctionnement précis de l'équipement lourd, en particulier pour les tâches exigeant une grande précision, telles que le nivellement, le creusement de tranchées ou le levage.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

DES CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD

Occupations Comparables

1. Mécanicien d'engins de chantier : Opérateurs ayant un penchant pour la mécanique et qui peuvent évoluer vers des postes où ils réparent et entretiennent des machines lourdes.

2. Opérateur de grue : conducteurs d'équipement lourd ayant de l'expérience dans la conduite de grosses machines peuvent se spécialiser dans la conduite de grues pour des projets de construction et des projets industriels.

3. Conducteur de camion (véhicules spécialisés) : Les opérateurs qui sont familiarisés avec la conduite de gros véhicules peuvent évoluer vers des fonctions de conduite spécialisées, telles que le transport d'équipements ou de matériaux.

4. Contremaître/superviseur de la construction : opérateurs expérimentés peuvent accéder à des postes de supervision de projets et d'équipes de construction.

5. Arpenteur : Avec de l'expérience dans la lecture de plans et de cartes, les conducteurs de poids lourds peuvent s'orienter vers le métier d'arpenteur, qui consiste à évaluer les terrains et les sites de projets.

6. Excavation et démolition : Opérateurs qualifiés en excavation et qui peuvent travailler dans le domaine de la démolition, un domaine qui nécessite la conduite d'équipements pour démolir des structures.

7. Conducteur d'équipement agricole ou d'aménagement paysager : Les opérateurs peuvent évoluer vers des rôles dans l'agriculture, la sylviculture ou l'aménagement paysagiste, en utilisant des machines lourdes pour la préparation des terres, la culture ou les travaux forestiers.

8. Responsable de la sécurité : Les opérateurs ayant de solides connaissances en matière de sécurité peuvent évoluer vers la gestion de la sécurité, en veillant à ce que les chantiers respectent les réglementations en matière de santé et de sécurité.



Services sociaux, communautaires et gouvernementaux

TRAVAILLEURS SOCIAUX

ALBERTA COLLEGE OF SOCIAL WORKERS

Instance règlementaire: Collège des travailleurs sociaux de l'Alberta

WWW.ACSW.AB.CA

COMPOSEZ : 780-421-1167
NUMÉRO SANS FRAIS EN ALBERTA : 1-800-661-3089

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : ACSW@ACSW.AB.CA
DEMANDES D'INSCRIPTION : REGISTRATION@ACSW.AB.CA

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE L'ALBERTA
100 - 13220 ST. ALBERT TRAIL, EDMONTON, ALBERTA T5L 4W1 CANADA

FACEBOOK: SOCIAL WORKERS SUR FACEBOOK
X: SOCIAL WORKERS SUR X

Type d'enregistrement et autorisation: Permis d'autorisation de pratique

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Il existe plusieurs voies d'accès à l'enregistrement en tant que travailleur social. Trouvez votre parcours ici. Vous trouverez ci-dessous les étapes à suivre pour les candidats formés à l'étranger.

1. **Les candidats doivent fournir:**
 - Résultats de l'évaluation des diplômes
 - Curriculum vitae actualisé
 - Références
 - Vérification du casier judiciaire
 - Preuve d'assurance responsabilité civile en cas d'emploi
2. Remplir le demande

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

3. L'ACSW examine la demande et, si elle est approuvée, le candidat est informé par courrier électronique que le paiement des cotisations professionnelles est désormais requis. L'inscription au registre provisoire est accordée lorsque le paiement est effectué.
4. Le demandeur doit satisfaire à l'obligation d'enregistrement provisoire :
 - Assurance responsabilité professionnelle
 - Heures de pratique supervisée et référence du superviseur
 - Exigences d'examen
5. Les travailleurs sociaux inscrits au registre provisoire peuvent accéder au registre général lorsque toutes les conditions d'inscription provisoire sont remplies.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Les travailleurs sociaux doivent être titulaires d'un diplôme, d'une licence ou d'une maîtrise en travail social. Certains employeurs exigent au minimum une licence en travail social (BSW).

Examens obligatoires

Examens d'accès à la profession

Titres et accréditations

Certification de travailleur social agréé (RSW) après avoir satisfait à toutes les exigences d'enregistrement.

Durée

Candidature et évaluation des compétences : 3 à 6 mois
Conditions d'inscription provisoire (heures de supervision et examens) : 6 à 12 mois, en fonction de l'expérience du candidat.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables

1. Compétences en communication et en relations interpersonnelles
2. Gestion de cas et défense des intérêts
3. Intervention et conseil en cas de crise
4. Compétence culturelle et engagement communautaire

Occupations Comparables

1. Agent de soutien communautaire
2. Animateur de jeunesse
3. Gestionnaire de cas
4. Conseiller
5. Travailleur en réadaptation

TRAVAILLEURS DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Instance règlementaire: Aucun organisme de réglementation officiel n'est requis pour les fonctions de travailleur communautaire général. Les normes et les certifications dépendent des employeurs et de la nature du travail.

Type d'enregistrement et autorisation: Médias sociaux

- Le travail social est une profession réglementée en Alberta.
- Pour exercer le métier de travailleur social en Alberta, vous devez vous inscrire auprès d'un organisme de réglementation professionnelle.
- Vous devez être titulaire d'un diplôme en travail social reconnu par l'Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS).
- Vous devez réussir un examen d'accès à la profession délivré par l'Association of Social Work Boards (ASWB).

Type d'enregistrement et autorisation: Travailleurs de soutien communautaire

- Les travailleurs de soutien communautaire (CSW) ne sont pas actuellement réglementés en tant que profession distincte en Alberta.
- Les travailleurs de soutien communautaire travaillent souvent sous la supervision de professionnels de la santé réglementés, tels que les travailleurs sociaux ou les infirmières diplômées.
- De nombreux travailleurs de soutien communautaire adhèrent volontairement à des organisations telles que l'Alberta Council of Disability Services (ACDS).

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

1. **Processus pour soumettre votre candidature**
 - Remplir la demande d'inscription en ligne sur le site Web de l'ACSW.
 - Fournir des informations sur votre formation, vos antécédents professionnels et vos références.
 - Si vous avez étudié à l'étranger, demandez une évaluation de vos acquis à l'Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS).
 - Soumettre la documentation officielle reflétant vos cours et de vos crédits obtenus.
 - Attendre que l'ACSW examine votre demande.
 - Payez votre cotisation annuelle et accédez à votre permis de pratique.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

2 **Exigences reliées à l'application**

- Vous devez être titulaire d'un diplôme en travail social reconnu par l'ACSW.
- Si vous avez étudié à l'étranger, vos diplômes doivent être jugés équivalents à une licence ou à une maîtrise canadienne en travail social.
- Les nouveaux diplômés sont dispensés de devoir compléter les examens d'entrée dans la profession.
- Les nouveaux diplômés doivent effectuer 1000 heures de pratique supervisée.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Diplôme ou licence

Diplôme ou licence dans un domaine pertinent, tel que le travail social, les services à la personne, la psychologie ou la consultation.

Baccalauréat

Licence en services sociaux ou dans un domaine connexe, délivrée par un agréé par l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS).

Master

Un master en travail social pourrait vous permettre de diriger une équipe de services communautaires ou de fournir des santé mentale.

Formation pratique

- **Placements sur le terrain ou stages :** Expérience pratique du travail avec des clients dans des contextes réels.
- **Formation aux premiers secours et à la réanimation cardio-pulmonaire :** Une formation spécialisée qui peut augmenter vos chances de trouver un emploi.

Formation continue

- **Cours de formation continue** : Se tenir au courant des meilleures pratiques, des nouvelles tendances et des changements législatifs

Ateliers et certifications : Démontrer un engagement en faveur d'une croissance et d'un développement professionnels continus.



Examens obligatoires

Les assistants de service communautaire (CSW) peuvent être amenés à passer un examen d'accès à la profession, administré par l'Association of Social Work Boards (ASWB). Le niveau de l'examen est basé sur le plus haut niveau de formation en travail social du candidat.



Titres et accréditations

Formation post-secondaire *: Diplôme ou licence en travail social, en services à la personne, en psychologie ou dans un domaine connexe.*

Compétences de base *: Connaissance de base de la psychologie, de la sociologie et de la dynamique familiale.*



Durée

La durée des programmes de travailleurs sociaux peut varier de huit mois à un an ou plus.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables

1. **Conseiller d'orientation professionnelle** : Aide les personnes à identifier leurs intérêts, leurs compétences et leurs aptitudes afin de poursuivre leurs objectifs professionnels.
2. **Conseiller scolaire** : Aide les gens à faire face à des défis tels que la maladie mentale et la consommation de drogues.
3. **Médiateur** : Il aide les gens à résoudre des conflits dans des domaines tels que le divorce, l'indemnisation des travailleurs et les normes de travail.
4. **Ressources humaines** : Fait preuve d'empathie, de communication et de compétences en matière de résolution de problèmes pour soutenir et guider les membres du personnel.
5. **Analyste politique** : Utilise l'empathie, la communication et les compétences en matière de résolution de problèmes pour analyser l'impact des politiques.
6. **Rédacteur de subventions** : Fait preuve d'empathie, de communication et de compétences en matière de résolution de problèmes pour rédiger des demandes de financement.
7. **Administrateur de soins de santé** : Utilise l'empathie, la communication et les compétences en matière de résolution de problèmes dans l'administration des soins de santé.

Other Compétences Transférables

1. **Écoute** : Aide les personnes à bien communiquer avec des groupes divers.
2. **Réflexion** : Aide les personnes à identifier des défis et à proposer des solutions.
3. **Plaidoyer** : Aide les personnes à soutenir et à guider les autres.
4. **Gestion du temps** : Aide les gens à maximiser leur productivité.

SERVICES POLICIERS

Instance règlementaire: En Alberta, le Conseil de révision de l'application de la loi (Law Enforcement Review Board (LERB)) et la Commission d'examen de la police (Police Review Commission) sont des organismes de réglementation qui surveillent les policiers.

WWW.EDMONTONPOLICE.CA

(780) 421 2233

EPS@EDMONTONPOLICE.CA

11638 142 RUE N.O., EDMONTON, AB. T5M 1V4

X: @RCMPGRCPOLICE SUR X
INSTAGRAM: @RCMPGRCPOLICE

Type d'enregistrement et autorisation: Aucune licence spécifique n'est requise pour devenir représentant de la loi au Canada.

DEMANDE/ PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

La procédure de candidature pour les agents des services policiers comprend généralement une candidature en ligne, un test écrit et une série d'évaluations.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

Les agents chargés de l'application de la loi doivent généralement être titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'un certificat de fin d'études secondaires.



Examens obligatoires

Évaluation de la préparation physique des policiers de l'Alberta (A-PREP).



Titres et accréditations

Les agents des services policiers doivent satisfaire à certaines exigences en matière de formation et de certification pour travailler dans ce domaine. Ces exigences varient en fonction de l'agence et du type de rôle des forces de l'ordre.

Éducation

- *La plupart des agences exigent un diplôme de fin d'études secondaires ou un GED .*
- *Certaines agences exigent un diplôme de niveau baccalauréat ou des crédits de niveau universitaire.*
- *L'éducation post-secondaire peut vous aider à progresser dans votre carrière.*

Certification:

- *Suivre la formation requise*
- *Réussir un test d'aptitude physique*
- *Avoir un permis de conduire valide*
- *Maîtriser l'anglais et/ou le français*

Autres exigences

1. *Être citoyen canadien ou résident permanent*
2. *Être âgé d'au moins 18 ans*
3. *Ne pas avoir de casier judiciaire ou des accusations en suspens*



Durée

La durée des quarts de travail et des semaines de travail peut varier en fonction du service, de l'agence et du lieu de travail.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES ET OCCUPATIONS COMPARABLES

Compétences Transférables

1. Communication

Les agents des services policiers doivent communiquer clairement et de manière convaincante avec un grand nombre de personnes. Cela comprend l'écoute active, la communication verbale et les signaux non verbaux.

2. Pensée critique

Les policiers doivent être capables d'analyser et d'évaluer des situations rapidement et de façon efficace.

3. Résolution de problèmes

Les agents des services policiers doivent être capables d'analyser des situations complexes et de rapidement trouver des solutions efficaces.

4. Capacité d'adaptabilité

Les policiers doivent être capables de prendre des décisions rapides sous pression.

5. Travail d'équipe

Les agents des services policiers doivent être en mesure de collaborer avec les autres membres de l'équipe dans des situations parfois très stressantes.

Occupations Comparables

1. Détective privé
2. Défenseur des victimes
3. Analyste en cybersécurité
4. Inspecteur des incendies
5. Garde du corps
6. Enquêteur de scène de crime

Edmonton Local IMMIGRATION PARTNERSHIP

Toute profession commence par un premier pas - continuez à avancer avec confiance et curiosité.